

Au-delà
du jeu

RAPPORT ANNUEL
2002



LOTO
QUÉBEC



Le mandat de Loto-Québec

Depuis sa création en 1969, Loto-Québec exploite des loteries. L'arrivée successive des secteurs d'activité casinos, restauration, loteries vidéo, bingos et multimédia a permis une diversification de l'offre de jeu gérée par la société d'État. Aujourd'hui, dans le but de remplir sa mission d'accroître le nombre de touristes dans ses casinos, Loto-Québec gère même un hôtel, en l'occurrence le Hilton Lac-Leamy, qui a ouvert ses portes en octobre dernier.

Le mandat de la Société s'articule autour de cinq grands objectifs auxquels s'ajoute une préoccupation sociale sans cesse grandissante.

La conscience sociale : assumer pleinement sa responsabilité de citoyen corporatif en redistribuant une partie du fruit de ses opérations aux différents milieux et régions, et en intensifiant ses interventions dans le domaine de la prévention du jeu pathologique.

L'intégrité et la crédibilité : faire preuve d'une vigilance indéfectible pour assurer l'intégrité et la crédibilité des jeux qu'elle commercialise et la transparence de ses activités.

L'expansion : diversifier ses activités en développant tous les jeux et les marchés jugés appropriés au Québec et à l'étranger, et ce, dans l'ordre et la mesure.

La compétence et le savoir-faire : maintenir son leadership dans son secteur d'activité en favorisant le développement des compétences qui lui sont indispensables.

La performance : optimiser le revenu net en offrant les meilleurs produits de divertissement et les meilleurs services qui soient.

Table des matières

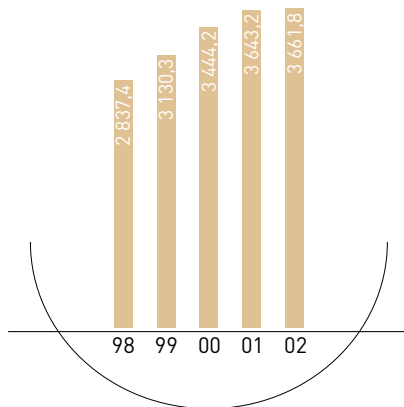
Bilan financier	1
Bilan social	2
Message du président	4
Miser sur la prévention du jeu pathologique	8
Miser sur le partage avec les collectivités	12
Miser sur la performance ici et à l'étranger	16
Miser sur les résultats	44
Revue financière	45
États financiers	47
Notes complémentaires	51
Résultats comparatifs	61
Structure organisationnelle	62
Conseil d'administration et conseil de direction	63
Code d'éthique et de déontologie	64
Politique linguistique et politiques d'octroi des contrats	66
Adresses des bureaux	67

Bilan financier

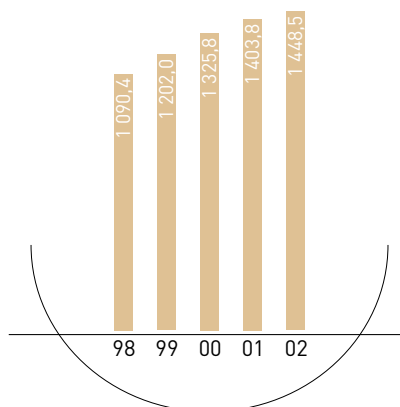
Chiffres clés de l'exercice

au 31 mars
(en milliers de dollars)

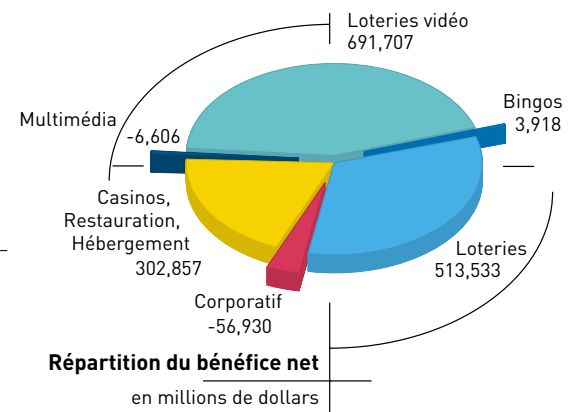
	2002	2001	Variation %
Revenus totaux	3 661 786	3 643 212	0,5
Loteries	1 793 297	1 825 528	-1,8
Casinos	727 037	696 471	4,4
Restauration	68 877	66 355	3,8
Hébergement	3 251	-	-
Loteries vidéo	1 067 506	1 053 047	1,4
Bingos	39 647	41 044	-3,4
Multimédia	917	540	69,8
Lots attribués - loteries	926 308	952 674	-2,8
Lots attribués - bingos	17 962	18 600	-3,4
Bénéfice brut	2 239 147	2 160 034	3,7
Bénéfice net	1 448 479	1 403 758	3,2
Dividendes	1 319 000	1 330 500	-0,9
Autres sommes versées aux gouvernements du Québec et du Canada	123 133	127 660	-3,5
Actif total	869 058	729 501	19,1
Avoir de l'actionnaire	192 966	160 015	20,6



Revenus totaux
en millions de dollars



Bénéfice net
en millions de dollars



Répartition du bénéfice net
en millions de dollars

Bilan social

Effectifs autorisés

Loto-Québec et ses filiales
au 31 mars

Année	Cadres	Autres	Total
1998	821	4 429	5 250
1999	866	4 715	5 581
2000	893	5 081	5 974
2001	871	4 948	5 819
2002	910	5 407	6 317

Formation en 2001

Secteurs	Nombre de jours de formation	Masse salariale (%)	Moyenne par employé (jours)
Loto-Québec	1 905	2,4	2,50
SCQ	7 205	1,5	1,68
Resto-Casino	3 630	2,6	2,81
SLVQ	237	2,7	5,15
SBQ	66	2,6	2,28
Ingenio	97,5	3,6	1,99

Centres de la petite enfance pour l'année 2001

Les Minis	Les Casinours	Au pays des anges
500, Sherbrooke O.	327, Bridge	Casino du Lac-Leamy
62 places, dont 12 en pouponnière	80 places de jour 20 places de nuit	80 places de jour 25 places de nuit (Ouverture : Janvier 2001)

Bourses d'études et stages pour les personnes handicapées

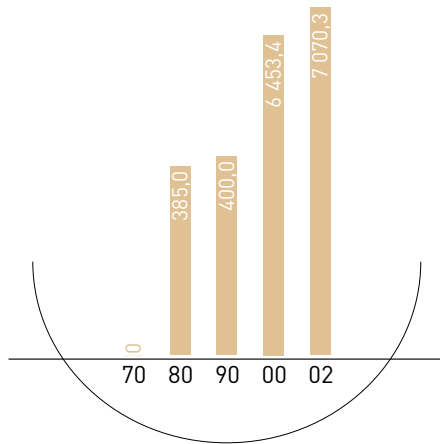
Année	Offerts	Comblés
1998	10	7
1999	10	6
2000	10	8
2001	12	11
2002	12 (en cours)	

Contributions

(en milliers de dollars)

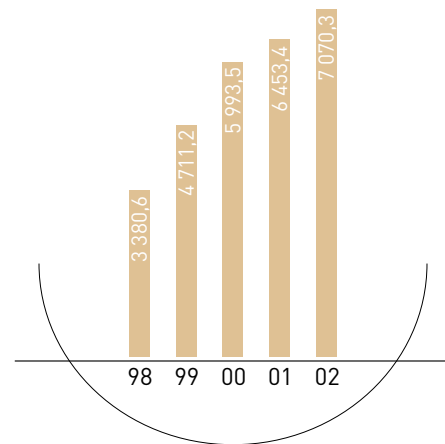
Contributions aux fonds d'aide	2002	2001	2000	1999	1998
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	14 531	14 643	13 623	14 278	11 831
Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale	2 906	2 929	2 725	2 855	2 366
Contributions au gouvernement du Québec					
Ministère des Finances (SONACC) <i>(financement de certains projets et activités du plan de relance de l'industrie des courses de chevaux)</i>	11 291	12 569	11 640	9 668	6 822
Ministère des Finances (SONACC) <i>(contribution spéciale pour les bourses des programmes réguliers de courses et des événements spéciaux)</i>	12 400	7 200			
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) <i>(financement de certains projets agricoles : associations d'éleveurs, expositions agricoles)</i>	5 000	5 000	5 000	5 000	1 250
Ministère de la Santé et des Services sociaux <i>(financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie)</i>	30 000				
Ministère de la Santé et des Services sociaux *	18 000	3 000	3 000		
Ministère de la Sécurité publique * <i>* (financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques)</i>	2 000				
Ministère des Affaires municipales <i>(financement de certains organismes, projets et activités du secteur du loisir et du sport)</i>	400	500	600	800	
Ministère de la Culture et des Communications <i>(subvention accordée à des organismes culturels dont le Théâtre du Trident, l'Orchestre Symphonique de Québec, les Grands Ballets Canadiens)</i>				3 000	
	79 091	28 269	20 240	18 468	8 072

Bilan social



Évolution de l'investissement de Loto-Québec en commandite 1970-2002

en milliers de dollars

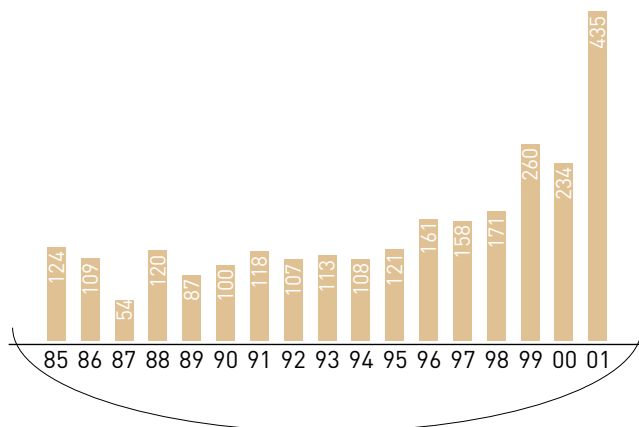


Évolution de l'investissement de Loto-Québec en commandite 1998-2002

en milliers de dollars

Répartition de l'investissement en commandite en 2001-2002

Secteurs	Pourcentage du budget
Loto-Québec	59,8
Fêtes populaires	0,2
Sport amateur	1,0
Plein air	41,1
Culturel	6,0
Leaders d'opinion	11,5
Société des casinos du Québec	0,1
Casino de Montréal	26,2
Casino de Charlevoix	1,6
Casino du Lac-Leamy	12,3
Total	100,0



Acquisitions d'œuvres d'art de la Collection Loto-Québec 1985-2001

en nombre



Acquisitions d'œuvres d'art de la Collection Loto-Québec 1985-2002

en milliers de dollars



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le 18 février 2002, j'entrais en fonction à titre de président et chef de la direction de Loto-Québec. J'acceptais ainsi le formidable défi que la vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M^{me} Pauline Marois, avait choisi de me confier. À mon arrivée, l'exercice financier 2001-2002 était presque terminé. Les résultats, financiers et autres, exposés dans les prochaines pages sont presque entièrement imputables à mon prédécesseur, M. Michel Crête, à qui je voudrais rendre un vibrant hommage.

C'est en août 1991 que M. Michel Crête a pris les rênes de Loto-Québec qui comptait 600 employé(e)s, œuvrant tous dans le même secteur : les loteries. Le bénéfice net de Loto-Québec, à ce moment-là, se situait aux environs de 443 millions de dollars. Sous son impulsion, Loto-Québec s'est développée de façon spectaculaire. L'entreprise s'est diversifiée et s'est dotée de nouvelles filiales : la Société des casinos du Québec, Resto-Casino, la Société des loteries vidéo, la Société des bingos, Ingenio, filiale de Loto-Québec, et Casiloc. Autant de gestes qui ont permis de porter le nombre d'employé(e)s à plus de 6 300 et le bénéfice net à plus de 1,4 milliard de dollars.

Pendant son mandat, M. Crête a propulsé l'entreprise dans le groupe des leaders mondiaux du domaine des jeux de hasard et d'argent. Avec la création des sites récréotouristiques de Charlevoix et du Lac-Leamy, Loto-Québec est devenue l'un des principaux partenaires de l'industrie touristique québécoise. Je voudrais profiter de l'occasion pour le saluer en votre nom, pour toutes ces années consacrées à Loto-Québec ainsi que pour ses grandes réalisations dont le Québec profitera encore longtemps.

Au-delà du jeu

Une de mes premières constatations a été que les nombreuses actions sociales de l'entreprise étaient méconnues de la population et parfois même des employé(e)s. C'est pourquoi, le rapport annuel de cette année, intitulé : « Au-delà du jeu », présente sous forme de tableaux les sommes directement investies par Loto-Québec dans la communauté.



Que ce soit par son programme de commandites, sa collection d'œuvres d'art, la lutte contre le jeu pathologique ou encore notre collaboration étroite avec les organismes sans but lucratif (OSBL), la population profite largement de la présence de Loto-Québec et ses filiales. Au cours du dernier exercice financier, Loto-Québec a versé 14,5 millions de dollars au Fonds d'aide à l'action communautaire autonome et 2,9 millions de dollars au Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale. Loto-Québec a aussi octroyé 30 millions de dollars au ministère de la Santé et des Services sociaux pour le financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie et 18 millions de dollars pour le soutien des programmes d'aide aux joueurs compulsifs. En ce qui concerne le jeu compulsif, le ministère de la Sécurité publique a aussi reçu 2 millions de dollars.

Plus que jamais au service de la communauté

Loto-Québec soutient encore cette année l'industrie des courses de chevaux du Québec comme en font foi les 23,7 millions de dollars versés par la Société. Enfin, nous avons versé de nouveau cette année une somme de 5 millions de dollars au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en compensation de la disparition des casinos forains. Sur le plan des infrastructures touristiques, après avoir investi 6,5 millions de dollars en l'an 2000 pour la réfection de la route du Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, Loto-Québec a injecté cette année 6 millions de dollars additionnels pour l'aménagement d'équipements d'accueil, rendant le parc accessible 12 mois par année.

Autre investissement majeur dans la communauté, l'acquisition de la goélette *Marie-Clarisse*. Entièrement rénovée au cours de l'hiver, la *Marie-Clarisse* sera offerte, à titre gracieux, aux organismes sans but lucratif pour des activités de financement. Depuis 25 ans, l'exclusivité de la vente des abonnements de Lotomatique a été confiée aux OSBL qui ont encaissé 1,4 million de dollars l'an dernier à titre de commission.

Quelque 15 000 OSBL profitent de la présence de la Société des bingos du Québec (SBQ). Créée en 1997, la SBQ leur a versé 70 % de ses profits annuels. Au cours de la dernière année financière, les OSBL ont reçu 9 millions de dollars. J'ai récemment annoncé, qu'à compter du prochain exercice financier, ils recevront 100 % des profits de la SBQ.

Loto-Québec a aussi été très présente dans les milieux culturel et artistique, comme en font foi les 7 millions de dollars investis en commandites. Nous avons aussi consacré un centième de 1 % de notre chiffre d'affaires à l'acquisition de nouvelles œuvres d'art, intégrées dans la Collection Loto-Québec.

Loto-Québec, au-delà du jeu, c'est aussi 6 317 employé(e)s, des millions de dollars en taxes et en achats de biens et services, des centaines d'emplois chez nos fournisseurs ainsi qu'une réputation d'excellence reconnue à travers le monde. L'un de mes objectifs, au cours des prochains mois, sera de mieux faire connaître les nombreux impacts positifs de la présence de Loto-Québec pour la société québécoise.

Sur le plan opérationnel, il m'est apparu opportun, pour une meilleure efficacité, de regrouper sous l'égide de trois premiers vice-présidents et d'un Secrétariat général, l'ensemble des activités de Loto-Québec et de ses filiales. La responsabilité du premier vice-président Direction commerciale englobe les secteurs d'activité loteries, casinos, restauration, loteries vidéo, bingos et multimédia. Ensuite, sous la supervision du premier vice-président Direction corporative sont regroupées les vice-présidences corporatives, Ressources humaines, Communications et Affaires publiques, Informatique et Sécurité. Les vice-présidences corporatives Finances et Administration, Immobilier ainsi que le secteur Planification stratégique relèvent quant à eux du premier vice-président Direction financière. Enfin, les fonctions de secrétaire générale et de vice-présidente à la Direction juridique sont regroupées. Le Conseil de direction de Loto-Québec est maintenant composé des trois premiers vice-présidents, de la secrétaire générale ainsi que de moi-même.

Un bilan très positif

Si l'on jette un coup d'œil sur les secteurs regroupés sous la première vice-présidence Direction commerciale, on constate que le bénéfice brut de 2,239 milliards de dollars est en hausse de 3,7 % par rapport à l'exercice financier précédent. Le bénéfice net, quant à lui, se situe à 1,448 milliard de dollars, en hausse de 3,2 %. Le secteur des loteries demeure le fer de lance de Loto-Québec avec des revenus bruts de 1,793 milliard de dollars. Le réseau de détaillants de loterie a perçu des commissions de 123,2 millions de dollars l'an dernier. Je tiens à souligner les efforts de l'équipe de *Célébration 2001*. Cet événement télévisé a remporté le prix de la meilleure production au congrès de la North American Association of State and Provincial Lotteries (NASPL).

Les activités de la Société des casinos du Québec ont été marquées par l'inauguration du site récréo-touristique du Lac-Leamy. Rappelons que les travaux incluaient l'agrandissement de 25 % de la surface de jeu du Casino du Lac-Leamy, la construction de l'hôtel Hilton Lac-Leamy (349 chambres et suites), d'une salle de spectacles de 1001 places et d'un centre de congrès pouvant accueillir plus de 1 600 personnes. Inauguré en octobre 2001, nous sommes convaincus que ce site contribuera, de façon significative, à accroître l'achalandage et le nombre de touristes dans la région de l'Outaouais.

Sur le plan financier, les casinos québécois ont connu une année remarquable avec des revenus bruts de 727 millions de dollars, en hausse de 4,4 %. Le Casino de Montréal avec 6,75 millions de visiteurs est demeuré le plus populaire, il a enregistré un chiffre d'affaires de 486,7 millions de dollars. Il faut souligner l'arrivée à Montréal du jeu Sic Bo et des machines à sous à 5 ¢. Le Casino du Lac-Leamy s'est également bien tiré d'affaire malgré les inconvénients reliés aux travaux de construction. En effet, les revenus bruts du Casino ont atteint 197 millions de dollars. Pour sa part, le Casino de Charlevoix, a compilé des revenus bruts de 43,2 millions de dollars. Enfin, la filiale Resto-Casino, chargée de gérer les activités des bars, restaurants et salles de spectacles, a conservé ses lettres de noblesse en obtenant, pour une deuxième année consécutive, la cote Cinq Diamants décernée par le AAA et CAA/CAA-Québec pour ses restaurants *Le baccara*, du Casino du Lac-Leamy et *Nuances*, du Casino de Montréal.

La Société des loteries vidéo du Québec (SLVQ) a pour sa part enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 1,4 %. Les profits s'élèvent à 691,7 millions de dollars. Un des faits saillants de l'année a été l'autorisation par le gouvernement de l'octroi du contrat de remplacement des 14 300 appareils de loterie vidéo datant de 1993. Ce remplacement a été rendu nécessaire car les coûts d'entretien et de réparation étaient plus élevés que le coût d'achat. De plus, cela permettra l'introduction de mesures visant à prévenir le jeu pathologique. Enfin, tel que demandé par la vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M^{me} Pauline Marois, la SLVQ a entrepris de diminuer de 1 000 le nombre d'appareils de loterie vidéo, objectif qui sera atteint en novembre 2002. Au chapitre de l'implication sociale, il importe de souligner que la SLVQ a offert aux détaillants une séance d'information sur les dangers du jeu excessif et qu'au 31 mars 2002, 87 % d'entre eux en avait profité.

Créée il y a déjà quelques années sous le signe de l'innovation et du développement, la filiale Ingenio a continué sa percée des marchés étrangers. À titre d'exemple, la loterie Suisse Romande a lancé les loteries sur cédérom *Trésors de la tour^{MC}* et *Mozaïc*, conçues par Ingenio.

Des projets ambitieux

Au niveau de la première vice-présidence Direction corporative, de nombreux projets ont débuté au cours de la dernière année et sont présentement en phase de réalisation. Pensons, entre autres, au projet Iris impliquant la refonte de l'ensemble de nos plateformes informatiques de loteries. Pensons au dossier de l'équité salariale dans le secteur des Ressources humaines, à celui de la refonte des sites Internet aux Communications et Affaires publiques et à l'implantation d'un nouveau système à la Sécurité corporative.

Quant à la première vice-présidence Direction financière, l'implantation du progiciel intégré de finances et d'approvisionnement, est presque complétée. Casiloc mène à bien la construction d'un stationnement aux abords du Casino du Lac-Leamy, en plus du projet d'agrandissement du golf du Manoir Richelieu à Charlevoix. Enfin, le secteur Planification stratégique produit actuellement de nouveaux indicateurs permettant de mieux mesurer nos performances.

Le Secrétariat général fait aussi face à des défis importants, que ce soit sur le plan juridique, sur celui de la vérification interne ou encore sur toute la question du jeu pathologique. Les ressources du Secrétariat, en plus d'assumer une imposante gestion quotidienne, sont appelées à appuyer la haute direction dans la prise de décisions névralgiques, dans les secteurs juridique et pathologique en particulier.

Les défis de demain

Fort de ce bilan très positif légué par mon prédécesseur et entouré de ressources de grande qualité, mon regard, à titre de nouveau président et chef de la direction de Loto-Québec, est résolument tourné vers l'avenir. Les mandats sont fort clairs : combattre et prévenir les effets du jeu pathologique, accroître le nombre de touristes fréquentant nos établissements de jeux et maintenir les dividendes de Loto-Québec à leur niveau actuel.

Le 12 mars dernier, à l'occasion d'une allocution devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, j'ai annoncé une première série de mesures. Je me permets de les rappeler brièvement puisqu'elles seront au cœur de notre action pour les mois et les années à venir. Tout d'abord, la création de la fondation « Mise sur toi » qui disposera d'un budget de fonctionnement annuel de 2 millions de dollars. Ensuite, la mise en place de la ligne téléphonique 1 866 SOS-JEUX destinée à fournir information et aide. Dorénavant 20 % du temps d'antenne de nos publicités, à la radio et à la télévision, sera consacré à la promotion de la fondation « Mise sur toi » et de la ligne téléphonique d'aide. De plus, à l'avenir, aucun de nos produits de loterie ne ciblera une clientèle particulière. Enfin, les probabilités de gain pour chaque type de loterie seront affichées sur les billets.

Au chapitre des loteries vidéo, le renouvellement du parc d'appareils permettra, d'ici à novembre 2002, d'introduire des mesures de prévention comme : une horloge indiquant le temps joué, la réduction du nombre de jeux offerts par les appareils, l'affichage en dollars de la valeur des crédits et le ralentissement du déroulement du jeu. Les nouveaux appareils seront de couleur noire avec des avertissements et le numéro de la ligne 1 866 SOS-JEUX inscrits en gros caractères. De plus, la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec s'est engagée à mettre en place, en collaboration avec les tenanciers de bar, un programme d'auto-exclusion inspiré de ce que l'on retrouve déjà dans les casinos québécois.

Autre défi important des années à venir, l'augmentation du nombre de touristes dans nos établissements de jeux. Au cours des dernières semaines, nous avons intensifié notre partenariat avec l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal (O.C.T.G.M.) et Tourisme Québec. Cette collaboration étroite, associée à l'ouverture de nos nouveaux équipements, est de nature à apporter des résultats concrets à court terme.

Enfin, le défi le plus passionnant est probablement le maintien de nos revenus actuels pour les années à venir. À ce chapitre, le gouvernement québécois a clairement indiqué son intention de ne pas accroître l'offre de jeu sur notre territoire. Il nous faut donc nous tourner vers les marchés étrangers. Nos filiales Ingenio et Technologies Nter seront au cœur de l'avenir de Loto-Québec et du maintien de son niveau de revenu actuel. Rappelons que dans le cas de Technologies Nter, il s'agit d'une co-entreprise créée avec CGI dont chacune des parties détient 50 %.

Je suis convaincu qu'avec l'appui de nos 6 300 employé(e)s nous saurons relever les défis d'envergure qui nous attendent.

Quelques mots en terminant pour remercier les membres du Conseil d'administration de Loto-Québec pour leur accueil chaleureux. Je souhaite aussi bonne chance à M^{me} Francine De Montigny La Haye, qui a quitté ses fonctions au Conseil en janvier dernier.

Le président du conseil d'administration,
président et chef de la direction



Gaétan Frigon



MISER SUR
LA PRÉVENTION
DU JEU
PATHOLOGIQUE





La prévention du jeu pathologique : notre priorité



À la suite de la décision du gouvernement du Québec de procéder à un nouveau partage des responsabilités entre Loto-Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux, Loto-Québec a effectué un changement d'orientation de son programme triennal de prévention du jeu pathologique. Parallèlement, le gouvernement a aussi annoncé un renforcement des mesures concernant la recherche scientifique, la prévention et le traitement du jeu pathologique et a fait passer l'enveloppe budgétaire 2001-2002 à 20 millions de dollars. L'intégralité des fonds provient de Loto-Québec. De plus, la Société s'est dotée d'un budget interne de 4,3 millions de dollars pour soutenir ses propres initiatives dans le domaine.

Loto-Québec a ainsi transféré au ministère de la Santé et des Services sociaux toutes les activités de recherche scientifique et de prévention qui cadrent avec le programme expérimental d'aide aux joueurs pathologiques, mis en place par le ministère en 2000. Maintenant, la Société centre ses interventions en fonction de sa mission d'affaires et de son rôle de bon citoyen corporatif. Elle poursuit ses efforts de recherche et de prévention du jeu pathologique dans le cadre de ses activités opérationnelles en vue d'offrir un environnement de jeu qui soit à la fois divertissant et sécuritaire pour la population. Loto-Québec veut également continuer à sensibiliser sa clientèle aux risques associés au jeu et à l'importance de pratiquer le jeu responsable. Dans cette optique, la Société a procédé au printemps 2001 à la deuxième phase de sa campagne de sensibilisation destinée au grand public, publicisant le numéro de téléphone de la ligne « Jeu : aide et référence ».

Par ailleurs, Loto-Québec a offert 11 journées d'information aux coordonnateurs des régions régionales de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'aux 200 intervenants psychosociaux ayant reçu une formation sur le traitement des joueurs pathologiques. L'objectif de ces journées d'information était de fournir un maximum de renseignements concernant le fonctionnement des jeux de hasard et d'argent aux personnes qui ont pour mission de venir en aide aux joueurs aux prises avec des problèmes de jeu. Loto-Québec a également apporté une contribution importante à l'organisation du forum sur le jeu pathologique « Connaître, comprendre et agir » qui a eu lieu à Montréal, les 8 et 9 novembre 2001. Le but du forum était de réunir tous les intervenants du milieu en vue d'établir une vision commune des interventions à mettre en place en matière de prévention du jeu pathologique.

En outre, dans le cadre du programme expérimental sur le jeu pathologique mis en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux, un service de première ligne d'urgence pour les joueurs en situation de crise ou de détresse dans le Casino de Montréal a été rendu opérationnel, et ce, grâce à la collaboration du centre d'aide Maison Jean Lapointe. Un service de première ligne d'urgence semblable à celui du Casino de Montréal est en voie d'être implanté au Casino du Lac-Leamy, avec la collaboration du Centre d'aide 24/7, et au Casino de Charlevoix, avec le centre Ressource Génésis. Le programme d'autoexclusion fait état de 1 528 contrats signés en 2001-2002. Au 31 mars 2002, le nombre de contrats d'autoexclusion actifs était de 3 283 dans les trois casinos.



Pour ce qui est des loteries vidéo, plusieurs mesures de responsabilisation ont été prises. Au printemps 2001, la Société des loteries vidéo, en collaboration avec le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu, affilié à l'Université Laval, a amorcé une tournée de sensibilisation sur le hasard et le jeu excessif auprès des propriétaires de sites exploitant les loteries vidéo.

Une brochure intitulée « Les loteries vidéo et le hasard » a été produite aux fins de distribution publique. Elle est offerte dans tous les sites exploitant les loteries vidéo.

En mai 2001, de nouvelles mesures ont été annoncées par la vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M^{me} Pauline Marois. Il a été décidé de réduire de 10 %, soit 2,4 millions de dollars, le budget de publicité du secteur des loteries et de diminuer le nombre d'appareils de loterie vidéo dont le parc sera réduit de 15 300 à 14 300 unités à la fin de novembre 2002. En outre, dès la fin de l'année 2002, la nouvelle génération d'appareils de loterie vidéo sera dotée de nouveaux dispositifs de prévention du jeu excessif. Il convient de mentionner que : une horloge demeurera visible à l'écran; le temps de jeu devra être sélectionné par le joueur (15, 30, 45 ou 60 minutes) et un module explicatif traitant du hasard sera intégré dans chaque appareil; la valeur des crédits sera indiquée en dollars.

Par ailleurs, dès son entrée en fonction, en février 2002, le nouveau président et chef de la direction de Loto-Québec a fait du jeu pathologique sa priorité en mettant en œuvre un ambitieux plan d'action pour contrer ce problème qui touche 2,1 % de la population québécoise.

Une série de mesures complémentaires à celles rendues publiques par M^{me} Marois a aussi été annoncée. En plus des dispositifs mentionnés précédemment, les appareils de loterie vidéo devront comporter les caractéristiques suivantes : le noir remplacera le chrome afin de réduire l'attrait visuel des appareils; la mise en garde vis-à-vis du jeu pathologique et la mention de la ligne 1 866 SOS-JEUX occuperont la portion supérieure de l'appareil; le nombre de jeux passera de 23 à 10 et le maximum de jeux par appareil sera limité à 5; la vitesse de déroulement du jeu sera réduite afin d'empêcher les joueurs d'arrêter les roues en touchant l'écran; la mise maximale d'une session de jeu passera de 100 \$ à 60 \$. Par ailleurs, les appareils de loterie vidéo dans tout site d'exploitation seront désactivés et inutilisables en dehors des heures autorisées par le permis d'alcool et les sites d'exploitation afficheront de manière évidente les mises en garde à l'égard du jeu pathologique, ainsi que le numéro de la ligne d'aide 1 866 SOS-JEUX.

Désormais, la Société des casinos du Québec affichera également dans ses établissements de jeu, en particulier sur les machines à sous, les mises en garde à l'égard du jeu pathologique, ainsi que le nouveau numéro de téléphone de la ligne d'aide. Rappelons que ce service d'aide, ouvert 24 heures sur 24 tous les jours, offre aux joueurs et à leurs proches le soutien d'intervenants spécialisés.



M. Gaétan Frigon a aussi annoncé en mars dernier la création de « Mise sur toi », une fondation dédiée à la prévention du jeu pathologique qui s'apparente au programme Éduc'alcool, mis en place par la Société des alcools du Québec. La fondation disposera d'un budget annuel minimum de 2 millions de dollars.

Parallèlement à ces initiatives et à ces développements visant à contrer la dépendance au jeu en général, Loto-Québec a mis de l'avant d'autres nouvelles mesures de prévention du jeu pathologique adaptées à chacun des secteurs de jeu. Certaines d'entre elles sont déjà en vigueur, d'autres requerront, par contre, une implantation progressive et seront appliquées au cours de l'exercice 2002-2003.

En ce qui concerne les loteries, l'initiative marquante a été la décision de Loto-Québec de publier les probabilités de gain au verso de tous les produits instantanés, passifs et sur terminal. La Société a aussi mis fin de façon définitive à toute pratique ciblant un groupe ou une communauté particulière pour promouvoir ses produits. Elle a également décidé de consacrer 20 % du temps publicitaire des annonces télévisées à la promotion de la ligne téléphonique 1 866 SOS-JEUX et à la mise en garde à l'égard du jeu pathologique.

L'ensemble des initiatives prises par Loto-Québec au cours de 2001-2002 reflète une attention accrue de la Société à l'égard de la problématique du jeu pathologique. Loto-Québec entend faire de la prévention du jeu pathologique sa préoccupation première dans l'accomplissement de sa responsabilité et de son rôle social.



La fondation Mise sur toi, une initiative de Loto-Québec



MISER SUR
LE PARTAGE
AVEC LES
COLLECTIVITÉS



Un engagement social de longue date

Chaque jour, Loto-Québec concilie mandat commercial et responsabilité sociale. Depuis plus de 30 ans, la Société assume son rôle de bon citoyen corporatif tout en maintenant son statut de société d'État la plus rentable. Ses revenus profitent largement à toute la population et contribuent au financement de nombreux programmes éducatifs, sociaux, culturels et sportifs.

La mission sociale de Loto-Québec revêt en fait plusieurs formes : apport financier aux organismes sans but lucratif, contribution au Fonds d'aide à l'action communautaire autonome et au Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale, soutien au milieu québécois des arts visuels, participation financière au développement culturel et touristique.



Lotomatique et les kiosques de loterie

L'engagement de Loto-Québec auprès des organismes sans but lucratif (OSBL) remonte à 25 ans alors qu'en novembre 1977, le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Société, leur confiait l'exclusivité de la vente des abonnements à Lotomatique. Au nombre de 1 174, les OSBL se répartissent essentiellement en six secteurs d'activité : clubs sociaux, sports et loisirs, organisations humanitaires, santé, culture, affaires et éducation. Cette année, plus de 1,4 million de dollars ont été versés sous forme de commissions à ces OSBL, ce qui représente une hausse de 10,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Toujours en 1977, à la demande du gouvernement du Québec, la gestion et l'exploitation des kiosques de loterie ont été confiées aux OSBL. Au 31 mars 2002, 82 OSBL exploitaient 122 kiosques situés pour la plupart dans des centres commerciaux. Pour l'exercice 2001-2002, l'apport financier pour l'ensemble des OSBL représente près de 10,2 millions de dollars.

Les OSBL et les bingos

Tel qu'il a été annoncé par le président et chef de la direction de Loto-Québec, la totalité des profits de la Société des bingos du Québec (SBQ) sera dorénavant versée aux OSBL. Cette décision positionne plus que jamais le rôle social de la SBQ au sein de l'industrie du bingo puisque plus de 1 500 organismes bénéficient de la commercialisation des produits de bingo en réseau, principale source de financement des OSBL participants.

Depuis 1997, la SBQ a remis plus de 70 % des profits générés par les produits de bingo en réseau aux OSBL concernés, ce qui représente environ 9 millions de dollars par année complète d'opération.



Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

Loto-Québec verse chaque année 5 % du bénéfice net de la Société des casinos du Québec (SCQ) et de Resto-Casino au Fonds d'aide à l'action communautaire autonome. Ce fonds est administré par le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (SACA) relevant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. La contribution de Loto-Québec permet à la SACA d'accorder des subventions à des centaines d'organismes communautaires de tous les coins du Québec. En 2001-2002, la Société a versé 14,531 millions de dollars à la SACA.

Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale

Chaque année, Loto-Québec consacre également 1 % du bénéfice net de la Société des casinos du Québec (SCQ) et de Resto-Casino au Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale. Ce programme est administré par le Secrétariat à l'aide internationale du Québec qui relève du ministère des Relations internationales. La contribution annuelle de Loto-Québec s'élevait à 2,906 millions de dollars au 31 mars 2002.

Outre ces contributions, Loto-Québec a versé 79 millions de dollars au gouvernement du Québec. Ce montant a permis de financer de nombreux organismes, projets et services. Au nombre d'entre eux figurent certains projets agricoles et services aux personnes âgées en perte d'autonomie.

Aménagement au Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie

En avril 2000, Loto-Québec s'est associée, à titre d'investisseur principal, au projet de réfection de la route d'accès menant au Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie. Cet investissement de 6,5 millions de dollars, qui visait principalement à rendre conformes aux normes de sécurité routière les 17 kilomètres de route non asphaltés, reflète avec éloquence la volonté de Loto-Québec de participer activement à l'essor touristique de la région de Charlevoix. Les travaux de 8 millions de dollars ont été exécutés sous la responsabilité de la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, l'Association touristique de Charlevoix, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) et Loto-Québec. L'inauguration de la route a eu lieu en octobre 2000.

Au printemps 2002, de nouveaux investissements se sont inscrits dans la foulée des efforts déployés par Loto-Québec afin de rendre le parc accessible aux visiteurs 12 mois par année. La Société consacrera 6 millions de dollars à l'aménagement d'infrastructures d'accueil qui incitera un plus grand nombre de visiteurs à venir découvrir ce parc national.

Goélette Marie-Clarisse

Acquise par Loto-Québec au printemps 2001 à des fins de promotion touristique de la région de Charlevoix et de financement d'organismes sans but lucratif (OSBL), la goélette *Marie-Clarisse* a accueilli à son bord près de 15 000 visiteurs durant la saison estivale 2001.



Construite en 1923 à Shelburne, en Nouvelle-Écosse, la *Marie-Clarisse* est l'une des rares goélettes de bois à avoir survécu à la Seconde Guerre mondiale. Si certains pans de son histoire demeurent obscurs, nous savons toutefois que le voilier a frôlé la disparition en février 1975, date à laquelle il a sombré dans le bassin Louise du port de Québec. Seuls les mâts de l'*Archie F. Mackenzie*, premier nom de la goélette, se dressaient alors hors de l'eau. Renflouée, puis rénovée à l'Île-aux-Coudres, la goélette de 39,6 m (130 pi) a par la suite connu de nombreuses vocations avant d'être finalement classée bien culturel par le ministère des Affaires culturelles du Québec en 1978.

Restaurée avec soin au cours de l'hiver au Musée maritime de Charlevoix, calfatée et repeinte, elle a repris du service, vêtue de ses nouveaux atours. Elle naviguera allègrement tout l'été sur le fleuve Saint-Laurent, de Montréal à Pointe-au-Pic, et ce, jusqu'à la mi-septembre. La *Marie-Clarisse* s'acquitte ainsi à merveille de son rôle d'attrait touristique en faisant revivre dans la région de Charlevoix la grande époque des bateaux blancs. Loto-Québec n'oublie pas l'importance du rôle social de cette acquisition puisque la goélette est offerte gracieusement aux OSBL qui désirent y tenir une activité de financement. Elle permettra ainsi cet été à plus d'une cinquantaine d'OSBL d'organiser des croisières et de récolter des fonds. Tout individu ou société privée qui désire louer la *Marie-Clarisse* peut également le faire s'il s'engage à verser la totalité des frais de location à un OSBL de son choix parmi les OSBL affiliés à Loto-Québec.

Au cœur des grands événements

Fidèle à sa politique de commandite, Loto-Québec a rejoint une fois de plus un vaste public et enrichi la qualité de vie d'une population capable d'apprécier les événements, petits et grands, locaux et nationaux, qui lui donnent l'occasion de s'amuser en famille et entre amis.

En 2001-2002, la Société a investi 7 millions de dollars sous forme de commandites et soutenu de grands secteurs, soit les fêtes populaires, le sport amateur, le plein air, le milieu culturel sans oublier le volet « leaders d'opinion ». Désireuse d'être constamment au cœur des grands événements, Loto-Québec assure une présence active partout au Québec, démocratisant l'accès à la culture, à la musique et aux autres formes d'activités.

Collection d'œuvres d'art

Loto-Québec consacre annuellement un centième de 1 % de son chiffre d'affaires à l'acquisition de peintures, de dessins, d'estampes, de sculptures et autres objets d'art contemporain. Reflet de la diversité des mouvements et des tendances artistiques, la Collection Loto-Québec réunit les œuvres de plus de 700 artistes québécois contemporains et ouvre toutes grandes les portes de sa galerie d'art aux organismes sans but lucratif qui souhaitent y tenir des activités de financement.

Depuis 1979, Loto-Québec contribue à la diffusion de l'art contemporain au Québec tout en soutenant le milieu de la création.



MISER SUR
LA PERFORMANCE
ICI ET
À L'ÉTRANGER





Première Vice-présidence à la direction commerciale



En mars dernier, le président et chef de la direction de Loto-Québec a modifié la structure organisationnelle de la haute direction de la Société, créant un nouveau palier hiérarchique, soit trois premières vice-présidences.

L'activité commerciale de Loto-Québec a donc été regroupée sous la Première Vice-présidence à la direction commerciale. Cette nouvelle entité permet de mieux coordonner l'activité commerciale de l'ensemble des filiales de la Société, qui conservent par ailleurs leur autonomie de fonctionnement. Cette nouvelle structure établit les priorités de chacune des filiales en plus d'analyser et recommander au conseil de direction tout dossier qui nécessite une approbation du conseil d'administration.

Le comité de gestion de la Première Vice-présidence à la direction commerciale est présidé par Jean Royer, premier vice-président à la direction commerciale, et est composé de Claude Trudel, président des opérations de la Société des loteries vidéo du Québec et de la Société des bingos du Québec, Robert Ayotte, président des opérations, Loteries, Claude Poisson, président des opérations de la Société des casinos du Québec et de Resto-Casino, ainsi que Nathalie Rajotte, directrice générale d'Ingenio.



Les loteries : toujours aussi populaires et appréciées

Les loteries comptent pour près de 50 % du chiffre d'affaires de Loto-Québec. En 2001-2002, ce secteur a réalisé un chiffre d'affaires de 1,793 milliard de dollars.

La loterie préférée des consommateurs demeure le *Lotto 6/49*. Plus de 70 % des adultes québécois y ont joué au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Malgré le ralentissement de ses ventes, normal pour un jeu qui célébrera son 20^e anniversaire en juin 2002, le *Lotto 6/49* conserve la faveur du public et divers projets de relance sont présentement à l'étude.

Le *Super 7* gagne sans cesse en popularité et, à gros lot égal, ses ventes par tirage augmentent sensiblement d'année en année. Le hasard a cependant voulu que les cumuls soient moins nombreux en 2001-2002, ce qui s'est traduit par une diminution des ventes totales par rapport à l'exercice précédent. Ce repli a évidemment eu un impact négatif sur les ventes de l'*Extra*. Par contre, les efforts déployés afin d'augmenter le taux de participation au *Québec 49* ont porté fruit : les ventes sont demeurées stables malgré la perte de vitesse du *Lotto 6/49*, ce qui constitue un résultat remarquable en soi.

Banco a connu pour sa part une année exceptionnelle : ses ventes ont fait un bond de 17 millions de dollars grâce au lancement de *Banco Spécial* en avril 2001.

La Quotidienne a poursuivi sur sa lancée des dernières années et a vu ses ventes augmenter de 8 % par rapport à l'exercice précédent.

Progression fulgurante du côté des ventes de loteries instantanées qui ont grimpé de 18,3 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent.





Cette hausse est attribuable au succès de *Multi-Jeux* et à la popularité de *Gagnant à vie!* qui offre la possibilité de remporter 1 000 \$ par semaine à vie. Par ailleurs, le quatrième trimestre a été marqué par le lancement du jeu télévisé *Métropoli\$, La cité du Million*, qui a attiré chaque semaine près d'un million de téléspectateurs.

À l'instar des loteries instantanées, les éditions spéciales ont obtenu un très grand succès comme en font foi les ventes combinées de *31 Jours de Chance* et de *Célébration 2002*, en hausse de 16 % par rapport à l'exercice précédent. En outre, le spectacle-tirage *Célébration 2002* a offert une vitrine exceptionnelle au Théâtre du Casino du Lac-Leamy : un million et demi de téléspectateurs ont pu ressentir la grande fébrilité qui régnait dans la toute nouvelle salle de spectacles. Fait à signaler, *Célébration 2001* a reçu le prix de la meilleure production télévisée lors du congrès de la North American Association of State and Provincial Lotteries qui s'est tenu à Albuquerque, au Nouveau-Mexique, en octobre 2001.

Loteries

au 31 mars 2002

	Ventes en milliers de dollars		Évolution en %	Lots attribués en milliers de dollars		Évolution en %
	2001-2002	2000-2001		2001-2002	2000-2001	
LOTÉRIES À ACCÈS DIRECT						
Lotto 6/49	421 880	461 956	-8,7	202 511	220 478	-8,1
Super 7	223 290	243 586	-8,3	120 235	141 946	-15,3
Québec 49	64 616	64 797	-0,3	30 370	30 455	-0,3
Extra	147 676	156 456	-5,6	65 939	69 861	-5,6
Banco	124 591	107 560	15,8	61 291	52 705	16,3
La Quotidienne	27 814	25 829	7,7	12 516	11 623	7,7
Total partiel	1 009 867	1 060 184	-4,7	492 862	527 068	-6,5
LOTÉRIES INSTANTANÉES						
Régulières et divertissement	590 311	579 974	1,8	323 874	318 006	1,8
Télévisées	51 294	41 525	23,5	27 932	24 959	11,9
Multimédia	9 370	11 164	-16,1	4 919	5 861	-16,1
Total partiel	650 975	632 663	2,9	356 725	348 826	2,3
LOTÉRIES TRADITIONNELLES						
La Mini	14 240	14 894	-4,4	6 267	6 554	-4,4
Téléactives	37 792	42 669	-11,4	23 610	25 723	-8,2
Éditions spéciales	37 886	32 771	15,6	21 346	17 817	19,8
Total partiel	89 918	90 334	-0,5	51 223	50 094	2,3
PARI SPORTIF	42 537	42 347	0,4	25 498	26 685	-4,4
TOTAL	1 793 297	1 825 528	-1,8	926 308	952 673	-2,8



Commissions aux détaillants

	En millions de dollars
1997-1998	107,7
1998-1999	114,0
1999-2000	121,3
2000-2001	124,7
2001-2002	123,2

Apport financier aux OSBL

	Nombre OSBL	En millions de dollars
1997-1998	725	10,596
1998-1999	755	10,173
1999-2000	917	10,067
2000-2001	1 058	10,347
2001-2002	1 174	10,179

Répartition des détaillants et des terminaux par centre régional

au 31 mars 2002

	Nombre de détaillants	%	Nombre de terminaux	%
Montréal et Nord-Ouest du Québec	3 728	33,1	2 799	33,9
Montréal et Sud-Est du Québec	3 931	35,0	2 873	34,8
Est du Québec	3 589	31,9	2 584	31,3
TOTAL	11 248	100,0	8 256	100,0

Répartition des détaillants selon la catégorie de commerce

au 31 mars 2002

	Nombre	%
Tabagies et dépanneurs	5 116	45,5
Alimentation	2 058	18,3
Institutions financières	1 093	9,7
Autres entreprises de services	1 641	14,6
Pharmacies	807	7,2
Divers	329	2,9
Vendeurs itinérants	69	0,6
Kiosques	135	1,2
Total	11 248	100,0



Le réseau des ventes : des efforts concertés

Tous ces résultats ne tiennent pas qu'au développement et à la mise en marché de produits qui plaisent au consommateur, mais ils sont le fruit des efforts concertés de la force de vente, des partenaires d'affaires, des détaillants et des organismes sans but lucratif (OSBL).

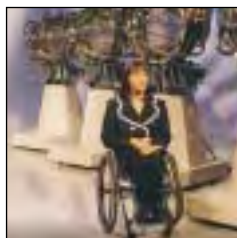
Pour les 11 248 détaillants du réseau de vente du Québec, la vente de billets de loterie a généré des commissions supérieures à 123 millions de dollars. Une étude récente effectuée pour la Société auprès de son réseau de détaillants a révélé que ces derniers étaient majoritairement très satisfaits du service offert par Loto-Québec, soulignant entre autres la compétence, le professionnalisme et la courtoisie des quelque 130 entrepreneurs-grossistes.



Solidaire de l'action communautaire

Loto-Québec entretient un partenariat de longue date avec les OSBL en leur confiant la gérance des kiosques de vente situés dans les centres commerciaux et la vente des abonnements à Lotomatique. Au cours de l'exercice, 118 nouveaux organismes ont été accrédités, portant le nombre de partenaires à 1 174. De ce nombre, 82 assument la gérance de 122 kiosques. En 2001-2002, les OSBL ont reçu de Loto-Québec près de 10,2 millions de dollars. Un programme de reconnaissance a d'ailleurs été instauré pour souligner et valoriser les performances de vente et la qualité du service à la clientèle des OSBL.

L'appui au secteur communautaire s'est aussi manifesté par un soutien à la mission sociale des OSBL. Les kiosques sont maintenant identifiés au nom de l'organisme bénéficiaire et une trentaine de représentants d'OSBL ont pu faire connaître leur mission auprès des téléspectateurs de *La Poule aux Œufs d'OR* au cours d'une courte entrevue. Chaque semaine, plus d'un million de téléspectateurs ont été sensibilisés au champ d'intervention sociale de l'un de ces organismes.



Des nouveautés dans le réseau

Une nouvelle identification corporative est en voie de remplacer les anciens luminaires de Loto-Québec chez les détaillants; sobre et moderne, l'enseigne s'intègre harmonieusement aux commerces des années 2000.

Autres améliorations pour les partenaires d'affaires : une touche « Promotion », fonctionnalité intégrée au terminal V 3000, qui permet aux détaillants de suivre en tout temps l'évolution de leurs propres ventes. Quant aux détaillants corporatifs, ils peuvent désormais recevoir leur état de compte par voie électronique. Signalons également la création d'un Extranet pour les grossistes, un outil d'échange et d'information incontournable pour améliorer sans cesse la qualité du service à la clientèle.





La Société des casinos du Québec : important moteur touristique et économique

Au nombre des faits marquants de l'exercice figure l'inauguration en octobre 2001 de l'un des plus prestigieux hôtels du Québec : le Hilton Lac-Leamy. Situé à Gatineau, l'établissement haut de gamme offre toutes les commodités désirées pour conjuguer travail et détente. Cette réalisation remarquable traduit le rôle grandissant de la Société des casinos du Québec (SCQ) dans le développement touristique et économique de la région.

La SCQ a fait du divertissement sa carte maîtresse. La diversification des services offerts notamment dans ses trois casinos témoigne de sa volonté constante d'allier plaisirs de la gastronomie, du jeu, du divertissement et de la détente.

Poursuivant son essor, la SCQ a enregistré, en 2001-2002, un chiffre d'affaires de 727 millions de dollars en revenus de jeu. Affichant un taux de fréquentation plus élevé par rapport à l'exercice précédent, les casinos de Montréal, de Charlevoix et du Lac-Leamy ont reçu au total plus de 11 millions de visites.

Dans le secteur du développement et de la recherche, l'année 2001-2002 a été marquée par l'implantation du jeu de table Sic Bo et de nouveaux jeux vidéo à 5 ¢.

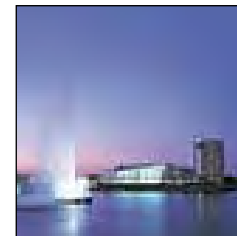
Des visites de groupes

Trois casinos, une même constatation. Le nombre de groupes a augmenté de l'ordre de 9 %. Grâce à ses campagnes de promotion, la SCQ a su séduire les visiteurs hors Québec, enregistrant une hausse de 16 % sur les marchés ontarien et américain.

Le site hôtelier du Hilton Lac-Leamy

Propre à ancrer la vocation touristique de la rive québécoise de l'Outaouais, le site hôtelier du Hilton Lac-Leamy comprend notamment un hôtel de catégorie supérieure, une salle de spectacles de 1 001 places, le Théâtre du Casino, un centre de congrès pouvant accueillir plus de 1 600 personnes, un restaurant principal, *Arôme*, un spa de style européen, de même que des installations sportives et récréatives.

L'hôtel, le centre de congrès et la salle de spectacles ont contribué à accroître de manière significative l'achalandage et les revenus du Casino du Lac-Leamy, important attrait touristique de la région.



Casinos

au 31 mars 2002

	Chiffre d'affaires (M \$)			Achalandage			Autobus		
	2001-2002	2000-2001	Variation (%)	2001-2002	2000-2001	Variation (%)	2001-2002	2000-2001	Variation (%)
Casino de Montréal	486,8	468,4	+ 3,9	6 755 000	5 603 000	+ 20,6	3 930	4 213	- 6,7
Casino de Charlevoix	43,2	39,5	+ 9,4	1 127 000	1 048 000	+ 7,5	2 400	1 925	+ 24,7
Casino du Lac-Leamy	197,0	188,6	+ 4,5	3 340 450	3 032 625	+ 10,1	2 370	2 077	+ 14,1



Le Casino du Lac-Leamy : 5 années sensationnelles... 5 jours inoubliables

Du 21 au 25 mars 2001, le Casino du Lac-Leamy a célébré avec éclat son cinquième anniversaire. L'établissement a adopté une nouvelle dénomination le 1^{er} janvier 2002. L'appellation Casino du Lac-Leamy a été privilégiée afin de créer une association forte entre le nom de l'hôtel et le Casino. Le toponyme Lac-Leamy évoque la nature, le plein air et la détente, des images qui correspondent en tout point à la vocation du site hôtelier.

Fort de ses cinq ans d'existence, le Casino du Lac-Leamy a enregistré 3 340 450 visites en 2001-2002, augmentant son taux d'achalandage de 10,15 % par rapport à l'exercice précédent et réalisant un chiffre d'affaires de 197 millions de dollars.

Depuis son ouverture en 1996, l'établissement a reçu plus de 19 000 000 de visiteurs. Le 11 août 2001, il a fracassé un record d'achalandage en accueillant tout près de 20 000 personnes. Le vingtième millionième visiteur est attendu au cours de l'été 2002.

Devant un tel engouement, le Casino a procédé à l'agrandissement de son aire de jeu, augmentant sa superficie d'un peu plus de 25 %, soit 2 137 m² (23 000 pi²) afin d'accueillir 454 nouvelles machines à sous et 9 nouvelles tables de jeux, portant respectivement leur nombre à 1 864 et 64. Depuis le 6 juillet 2001, 70 % de l'aire de jeu est réservée aux non-fumeurs.

Les plaisirs sont nombreux et variés au Casino du Lac-Leamy. L'établissement compte un salon de Keno, trois restaurants, soit *Le baccara*, *Banco* et *Le Café*, deux bars, *La marina* et le *777*, une salle de banquet, le salon *Royal*, un salon privé, *L'exécutif*, une aire d'exposition et, nouveauté, une galerie d'art.

La Promenade du roi et Corrid'Art Le Casino du Lac-Leamy offre une vitrine de choix aux artistes de la région. Au cours de l'exercice 2001-2002, cinq expositions ont été présentées à la Promenade du roi et, depuis le 28 février 2002, la galerie Corrid'Art située à l'entrée des employés abrite les créations du personnel du Casino.

Le Théâtre du Casino du Lac-Leamy

Nouvelle salle de spectacles ultramoderne, le Théâtre du Casino a vu le jour le 21 septembre 2001. Situé au Casino du Lac-Leamy, ce théâtre à l'italienne est doté d'une scène de 34 mètres (112 pi) de largeur et d'équipements scéniques des plus perfectionnés. La distance entre les fauteuils et la scène n'excède jamais 25 mètres (82 pi), créant une douce intimité entre spectateurs et artistes.

Le Théâtre a accueilli quelque 50 000 spectateurs et présenté plus de 12 productions, soit au-delà de 140 représentations, dont 30 en matinée. Au nombre des productions qui ont remporté un succès retentissant figurent les revues musicales *Les Crooners* et *Danse Sing*, le spectacle intimiste *Dubois en chanteur* et la fiesta mondiale de percussion *Beat*.

Le Hilton Lac-Leamy : la nouvelle destination

De nombreuses activités ont entouré l'inauguration du Hilton Lac-Leamy, le 27 octobre 2001, et leur écho à l'échelle nationale a procuré à l'établissement une notoriété instantanée.



Doté de tous les attributs d'un centre de villégiature, l'hôtel urbain, situé à Gatineau, compte 349 chambres et suites, des restaurants et haltes gourmandes, un centre sportif, un spa et deux piscines, le tout relié au centre de congrès, au Théâtre du Casino et au Casino du Lac-Leamy. Propriété de Loto-Québec, gérée sous la bannière Hilton, l'hôtel a obtenu, en décembre 2001, la très prisée cote cinq-étoiles de la Corporation de l'industrie touristique du Québec. Ce site multifonctionnel est source de retombées économiques très positives pour la région.

Du côté de la restauration, les données sont tout aussi réjouissantes. Bien que l'hôtel ait ouvert ses portes trois mois plus tard que prévu, les revenus de ventes ont été atteints, voire dépassés de 558 000 dollars. À lui seul, le service des banquets a accueilli plus de 84 000 clients depuis le 15 octobre 2001. Excellente nouvelle également du côté de l'hébergement. Malgré le nombre restreint de groupes et la situation internationale, le revenu d'hébergement par chambre disponible au mois de décembre a été de 21 % supérieur à la moyenne des 39 hôtels de la grande région d'Ottawa.

Le centre de congrès du Hilton Lac-Leamy met à la disposition de sa clientèle d'affaires des salles modulables dotées d'équipements de pointe et un éventail de services allant de la restauration à l'interprétation simultanée.

Resto-Casino, filiale de Loto-Québec, assure la gestion des bars et des restaurants de nos trois casinos, du Hilton Lac-Leamy et du centre de congrès de l'hôtel. Cette année encore, Resto-Casino a su offrir des services d'hôtellerie et de restauration de haute qualité.

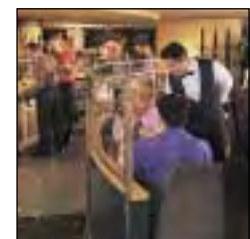
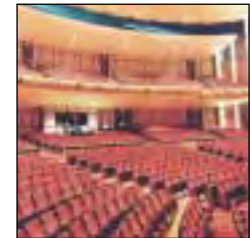
Hauts lieux de la gastronomie, les restaurants *Le baccara*, du Casino du Lac-Leamy et *Nuances*, du Casino de Montréal ont été couronnés, et ce pour la deuxième année consécutive, du prestigieux prix Cinq Diamants décerné par le AAA et CAA/CAA-Québec. Figurant parmi les distinctions les plus convoitées de l'industrie, le prix Cinq Diamants est synonyme de gastronomie à son plus haut niveau. Au Canada, cinq restaurants seulement, dont trois au Québec, se sont vu accorder cette très haute distinction. Des chefs invités de réputation internationale, parmi lesquels Serge Dansereau, d'Australie, David Van Laer ou Frédéric Bourse, de France, sont venus honorer ces établissements par leur présence et augmenter encore la notoriété et le rayonnement de ces restaurants d'exception.

Sous la direction de Jean-Pierre Curtat, chef exécutif du Casino de Montréal, les équipes doivent constamment se surpasser, non seulement pour maintenir les distinctions d'une année à l'autre mais surtout pour plaire et surprendre une clientèle de plus en plus gastronome. L'équipe du restaurant *Nuances* n'en est pas à ses premières reconnaissances. En effet, l'établissement, détenteur de Quatre Étoiles, la plus haute distinction du Guide Debeur, figure aussi sur la liste des cent meilleurs restaurants du Canada selon les lecteurs du magazine *EnRoute* d'Air Canada. Le restaurant *Le baccara* et François Hanchay, chef exécutif du Casino du Lac-leamy, ont également reçu plusieurs distinctions. Notons, entre autres, la mention *Table de prestige* décernée par le Grand prix du tourisme québécois en gastronomie, honneur qui n'est donné qu'à onze tables au Québec.

Le Casino de Montréal et son Cabaret

Toujours aussi populaire, le Casino de Montréal a enregistré 6 755 000 visites et réalisé un chiffre d'affaires de 486,8 millions de dollars en 2001-2002. L'établissement compte 124 tables de jeu, plus de 3 000 machines à sous et une section Hautes mises pour les machines à sous.

En vertu de la Loi sur le tabac, 60 % de la superficie du Casino est désormais réservée aux non-fumeurs. De son côté, le Cabaret du Casino est devenu récemment un établissement réservé aux non-fumeurs.





Le 26 septembre 2001, le restaurant *Nuances* du Casino de Montréal s'est vu décerner une nouvelle distinction, soit le « Award of Excellence », pour l'année 2002, par le Distinguished Restaurants of North America (DIRONA), une association indépendante dont le siège social est situé à Monterey, en Californie.

Le Cabaret du Casino de Montréal a célébré son cinquième anniversaire le 13 septembre 2001. Lieu unique tant par sa facture que par sa programmation, le Cabaret a accentué sa présence sur la scène montréalaise au cours de l'exercice 2001-2002. En plus d'augmenter le nombre de spectacles en matinée, le Cabaret a proposé des brunchs-spectacles le dimanche et offert deux représentations les samedis et dimanches soirs. Du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002, 251 représentations ont été offertes en soirée et 169 en matinée.



Le Casino de Charlevoix

Acteur économique de premier plan dans la région, le Casino de Charlevoix a poursuivi sur sa lancée, enregistrant un chiffre d'affaires de 43,2 millions de dollars et une augmentation de son taux d'achalandage de l'ordre de 7,5 %. L'établissement affiche également une hausse importante de clientèle attribuable à ses campagnes promotionnelles et à l'augmentation de 25 % du nombre d'autobus. Il s'agit des meilleurs résultats enregistrés depuis 1994.

Au chapitre promotionnel, les forfaits-casinos ont connu une très grande popularité. Quelque 800 forfaits ont été vendus au cours de l'exercice 2001-2002.

Le Casino de Charlevoix compte 780 machines à sous, 22 tables de jeu, un salon de Keno, une section Hautes mises et 2 bars. L'établissement a célébré en juin 2001 son septième anniversaire.



L'hôtel Fairmont Le Manoir Richelieu

L'hôtel Fairmont Le Manoir Richelieu a connu une croissance constante de son achalandage avec des sommets, en basse saison, jamais atteints dans l'histoire de cet établissement centenaire. La 2^e édition du Grand Rassemblement de motoneigistes qui a eu lieu en février 2002 a vu sa popularité grandir auprès des fervents de ce sport. L'hôtel a affiché complet et quelque 430 convives ont assisté au repas-spectacle, une hausse de près de 30 % de l'achalandage par rapport à l'an dernier. Il a continué à déployer sa stratégie de mise en marché qui cible notamment le Nord-Est américain; la campagne américaine du Fairmont Le Manoir Richelieu s'est poursuivie au cours de l'été 2001 et a généré d'excellentes retombées.



Nouvelle vice-présidence à la SCQ

Créée en juin 2001, la Vice-présidence au marketing de la Société des casinos du Québec (SCQ) regroupe les directions des ventes, de la recherche et développement et du marketing. Elle a pour mandat de coordonner les activités de marketing des trois casinos, en collaboration avec le Hilton Lac-Leamy, afin d'apporter une vision marketing commune à l'ensemble des établissements.

Relations de travail

Le climat de travail est au centre des préoccupations quotidiennes de la SCQ. À cet égard, un sondage portant sur le climat organisationnel dans les casinos a été mené auprès de 900 employés. Les résultats ont été transmis au personnel de chacun des établissements et des plans d'action ont été mis en œuvre.



La Société des bingos du Québec : plus que jamais solidaire des OSBL

Au moment de sa création en 1997, la Société des bingos du Québec (SBQ) a reçu du Gouvernement le mandat de commercialiser des jeux de bingo en réseau afin de soutenir les organismes sans but lucratif (OSBL) qui comptent sur cette activité pour financer leurs œuvres philanthropiques. La SBQ était alors tenue par règlement de redistribuer aux OSBL détenteurs de licences de bingo au moins 50 % de ses profits ou 20 % de ses ventes totales. Depuis 1997, la SBQ a remis plus de 70 % des profits générés par les produits de bingo en réseau aux OSBL concernés, ce qui représente environ 9 millions de dollars par année.

Lors de l'allocution prononcée devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en mars dernier, M. Gaétan Frigon, président et chef de la direction de Loto-Québec, annonçait que la Société remettrait dorénavant la totalité des bénéfices générés par les ventes des produits de bingo en réseau aux OSBL. Cette mesure récurrente portera à environ 12 millions de dollars le versement annuel aux OSBL participants, une contribution additionnelle de 3 millions de dollars. Il s'agit d'un montant estimatif établi en fonction des profits qui devraient être générés par la commercialisation des produits en réseau de la SBQ au cours des prochaines années.

Au terme de sa quatrième année d'existence, la SBQ affiche un chiffre d'affaires de plus de 39,6 millions de dollars, ce qui a permis la distribution de 8,8 millions de dollars aux organismes sans but lucratif détenteurs de licences de bingo, soit 70 % des bénéfices réalisés au cours de l'exercice 2001-2002.

Mentionnons que le réseau de la SBQ compte près de 150 salles de bingo sur un total d'environ 460 salles répertoriées au Québec. Ses principaux produits, *Le Petit Tour*, *Le Grand Tour* et le produit optionnel *Éclair* sont offerts quotidiennement.

Vers une industrie concertée

En 2000, les principaux intervenants de l'industrie ont été conviés à discuter d'une restructuration visant à favoriser la relance du secteur des bingos au Québec. Le principal objectif de cette relance est de créer des retombées plus significatives pour les OSBL.

Plusieurs orientations de redressement ont été présentées dans un mémoire collectif et approuvées par le Conseil des ministres en décembre 2000. L'amélioration de la gestion des salles, l'introduction de contrôles adéquats et la diversification des jeux figurent au nombre des actions proposées.

Rayonnement

Poursuivant l'objectif de dynamiser le secteur des bingos au Québec, de faire connaître les salles participantes et d'offrir à la clientèle de beaux moments de divertissement, la SBQ a tenu plusieurs activités qui ont contribué à augmenter les ventes et les profits des OSBL tout en donnant un nouveau souffle à l'industrie. Grâce à la participation de ses partenaires, OSBL et gestionnaires de salles, la SBQ a orchestré des promotions qui ont suscité un vif intérêt auprès de la clientèle. Au nombre d'entre elles, *l'événement Bingo Vegas* a donné l'occasion à 50 participants, sélectionnés au hasard parmi les joueurs de bingo en réseau des quatre coins du Québec, de participer à une soirée de bingo spectaculaire, tenue à





l'hôtel Hilton Lac-Leamy. Autre activité promotionnelle, le *Bingo Show* a présenté un concept d'animation et de fête « tropicale » dans le cadre d'une tournée effectuée dans plusieurs salles de bingo du Québec.

Ces événements fort courus ont largement atteint leurs objectifs : augmentation moyenne de l'assistance de 141 %, hausse des ventes de 226 % et accroissement de la notoriété du bingo auprès du grand public lors des 12 spectacles de la tournée.

Un dialogue constant

Convaincue de la nécessité d'entretenir un dialogue constant avec ses clients et ses partenaires - OSBL et gestionnaires de salles -, la SBQ publie à leur intention les bulletins d'information Bingo! et Réseau. Autre outil de communication, le site Internet de la SBQ regorge de renseignements pratiques tels que la liste des salles participantes, le fonctionnement des jeux en réseau, le montant des Jackpots quotidiens et les versions électroniques des deux publications. Pour obtenir plus de renseignements, les internautes sont invités à transmettre leurs messages par courrier électronique. Par ailleurs, la SBQ donne la possibilité aux gens qui œuvrent dans l'industrie de visiter ses bureaux et d'assister à une présentation des tirages informatisés.

Ventes par région

au 31 mars 2002

Région	Nombre de salles participantes	Nombre d'événements tenus	Nombre (approximatif) d'OSBL participants(*)	Ventes nettes totales \$	Commission de l'exploitant \$	Montant versé aux OSBL participants \$	Moyenne des ventes par événement \$
Bas St-Laurent	7	922	26	490 513	24 897	97 553	532
Québec	15	4 095	83	4 528 384	255 070	901 607	1 106
Chaudière Appalaches	7	1 048	25	913 039	46 785	181 555	871
Côte-Nord	2	143	4	121 114	3 960	24 063	847
Saguenay-Lac-St-Jean	7	1 067	30	855 735	43 540	170 355	802
Mauricie, Bois-Francs	8	1 934	39	2 263 259	126 265	450 912	1 170
Estrie	4	924	21	1 035 485	57 063	206 076	1 121
Montréal	23	5 465	109	7 438 964	420 432	1 480 923	1 361
Montréal	31	8 030	168	10 076 105	578 027	2 006 987	1 255
Abitibi-Témiscamingue	7	1 027	20	773 016	41 474	153 824	753
Outaouais	6	1 317	26	1 235 637	67 726	246 276	938
Laval	6	2 322	48	2 827 071	163 307	563 300	1 218
Laurentides	12	2 838	56	3 687 697	205 487	734 384	1 299
Lanaudière	12	2 164	44	2 834 870	152 870	564 475	1 310
Gaspésie	6	692	17	566 492	22 033	112 747	819
Total (Excluant le Fonds)	153	33 988	716	39 647 381	2 208 936	7 895 037	1 167
Fonds: Montant alloué aux OSBL non-participants						887 949	
Grand total pour OSBL						8 782 986	

(*) : Nous avons considéré les données de la RACJ pour dix mois (d'avril 2001 à janvier 2002)



Loterie vidéo : moins d'appareils, plus de prévention

Les revenus de la Société des loteries vidéo du Québec (SLVQ) ont atteint 1,067 milliard de dollars au 31 mars 2002, dégageant un bénéfice net de 692 millions de dollars et générant 281 millions de dollars sous forme de commissions versées aux détaillants.

À la fin de l'exercice 2001-2002, le réseau comptait 14 713 appareils répartis dans 3 828 établissements titulaires d'une licence d'exploitant de site de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, ce qui représente 2 appareils pour mille habitants, le taux le plus faible au Canada avec celui de l'Alberta.

Rappelons que le gouvernement du Québec a annoncé, le 30 mai 2001, que le nombre d'appareils serait ramené à 14 300 d'ici novembre 2002. La SLVQ est donc à 413 appareils de l'atteinte de l'objectif, et ce, 8 mois avant l'échéance du 30 novembre 2002.

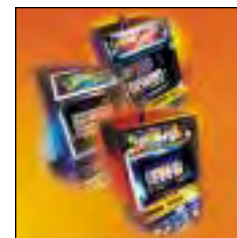
La SLVQ renouvelle sa confiance en Spielo et VLC

Les appareils de la SLVQ ont 8 ans déjà. Cette réalité se traduit par des difficultés grandissantes quant au remplacement de pièces usées ou brisées qui, dans bien des cas, cesseront d'être produites par les divers manufacturiers au cours de l'exercice 2002-2003. De plus, la firme VLC cessera la production du modèle commercialisé actuellement par la SLVQ dès septembre 2003.

Cela signifie aussi que les appareils ne peuvent bénéficier des plus récentes innovations technologiques au regard de la sécurité du réseau, de l'intégrité du jeu et des services administratifs offerts aux détaillants.

La SLVQ a donc enclenché le processus d'appel d'offres visant le remplacement complet de son parc d'appareils. Le processus a pris officiellement fin en février 2002.

La SLVQ se portera acquéreur, au cours de l'exercice 2002-2003, de 14 500 nouveaux appareils de loterie vidéo, soit 8 400 appareils de la firme VLC et 6 100 appareils de l'entreprise canadienne Spielo (100 appareils de chacun des fournisseurs seront utilisés pour la gestion des inventaires et ne seront donc pas exploités commercialement). Il s'agit, à terme, d'un investissement global d'environ 200 millions de dollars, montant qui comprend les appareils, les bases, le transport et l'installation. Rappelons que le président et chef de la direction de Loto-Québec, M. Gaétan Frigon, a annoncé, le 12 mars 2002, un train de mesures visant à accentuer l'effet dissuasif auprès des joueurs excessifs. Certaines mesures ont déjà été mises en application et les autres le seront au moment de la livraison des nouveaux appareils.





Déploiement des nouveaux appareils et implantation de contrôleurs de sites

La SLVQ prévoit entreprendre le déploiement des nouveaux appareils dès la fin de l'année 2002, soit en même temps que l'implantation de contrôleurs de sites. Ces contrôleurs permettront de centraliser, à partir d'un seul terminal, toutes les opérations administratives liées à l'exploitation des appareils dans un établissement (validation des coupons de remboursement, intégrité des appareils, facturation hebdomadaire, historique des jeux, rapports, etc.).

Tournée « Au hasard du jeu »

Sur le plan de la formation et de la responsabilisation sociale, la SLVQ, en collaboration avec le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu, affilié à l'Université Laval, a offert à ses détaillants une séance d'information sur le hasard et le jeu excessif.

Au 31 mars 2002, 87 % des détaillants avaient participé à cette séance d'information, démontrant leur intérêt pour la promotion de comportements réfléchis face au jeu. Au début de l'année 2002, tous les détaillants non encore inscrits ont reçu un avis de convocation. Comme il est stipulé dans l'article 42 des Règles de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec sur les appareils de loterie vidéo, les titulaires d'une licence d'exploitant de site doivent assister aux séances de formation et d'information organisées par la Régie ou par la Société.

Taux de retour

Le taux de retour aux joueurs est fixé à environ 92 %. Ainsi, pour chaque dollar misé, le joueur gagnera 0,92 \$ en moyenne. Cette moyenne est atteinte après des millions de parties jouées et tient compte à la fois de l'aspect aléatoire, de la multiplicité des jeux et de la variété des lots et des combinaisons possibles. Précisons que le Laboratoire de certification et de vérification des appareils de jeux, une division du Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique, vérifie et atteste le caractère aléatoire ainsi que le taux de retour relatif à tous les jeux dans les appareils de loterie vidéo.



Loteries vidéo

	au 31 mars 2002
Nombre d'appareils	14 713
Nombre de sites	3 828
Nombre d'appareils par site	3,8
Nombre d'appareils pour 1 000 habitants	2,0

Revenus et commissions

(en millions de dollars)

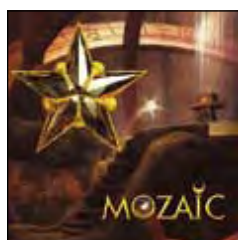
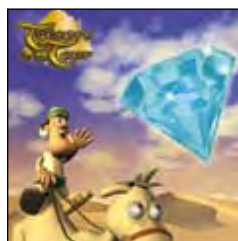
	au 31 mars 2002
Revenu net	1 067,5
Bénéfice net	691,7
Commissions aux détaillants	281,1

Répartition par région des sites et des appareils

	au 31 mars 2002	
	Sites	ALV
Laval – Lanaudière – Laurentides	552	2 282
Montréal	924	4 203
Québec – Chaudière-Appalaches	489	1 753
Mauricie – Bois-Francs	307	1 073
Estrie	268	963
Saguenay – Lac-Saint-Jean – Côte-Nord	250	817
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	189	538
Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec	144	491
Montérégie	490	1 793
Outaouais	215	800
Total	3 828	14 713



Ingenio : un positionnement international réussi



Filiale de Loto-Québec vouée à la recherche et à l'innovation, Ingenio s'impose sur la scène internationale comme une référence incontournable pour les sociétés de loterie intéressées à entrer dans l'ère de l'interactivité.

Créé et développé par Ingenio, le concept de loterie avec cédérom est d'ores et déjà un produit bien ancré dans le paysage des loteries instantanées. Depuis le lancement en février 2000 de *Trésors de la Tour^{MC}* sur le marché québécois, la première instantanée au monde à se jouer sur un ordinateur, les loteries avec cédérom ont été introduites sur les marchés européens et américains. En effet, au cours de l'exercice 2001-2002, la Loterie Suisse romande a lancé deux jeux de loterie avec cédérom, soit *Trésors de la Tour^{MC}* et *Mozaic*, ce qui représente une deuxième percée en Europe pour les dérivés de ce concept breveté. Rappelons que la Belgique a adopté le concept l'année précédente. Du côté américain, la *Kentucky Lottery Corporation* a emboîté le pas à l'État de l'Iowa en mettant sur le marché *Treasure TowerTM*, en mars 2002. Au Canada anglais, trois membres de la *Western Canada Lottery Corporation*, soit les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan ainsi que les Territoires du Nord-Ouest, lanceront conjointement *Trio Royal* sur leur territoire respectif à l'automne 2002. Certains pays européens, d'autres provinces canadiennes et des États américains, dont ceux de la Californie et du Connecticut, sont en pourparlers avec Ingenio afin de choisir les jeux correspondant au profil de leur clientèle.

La crédibilité rapidement acquise par les loteries avec cédérom, produits interactifs et ludiques offrant l'immense avantage d'utiliser les réseaux traditionnels de distribution de loterie, permet à Ingenio d'occuper une position-phare et de se distinguer dans le peloton des fournisseurs de jeux traditionnels.

Depuis sa création en 1998, Ingenio accompagne les sociétés de loterie étrangères dans leur démarche d'intégration de nouveaux produits, qu'il s'agisse de la mise en marché des jeux, des tests effectués auprès des consommateurs ou de toute autre étape-clé.

L'expertise d'Ingenio ne se limite cependant pas aux loteries avec cédérom. La filiale contribue également au développement de produits adaptés à différentes plates-formes technologiques et destinés au marché international.



Développement d'une famille de jeux sur cédérom

Cinq titres composent maintenant le portefeuille de jeux de loterie avec cédérom, soit *Trésors de la Tour^{MC}*, *Mot Mystère*, *Mozaïc*, *Trio Royal* et *Gong*. Précisons que trois autres jeux seront créés d'ici la fin de l'année 2002.

De l'idée à la réalisation

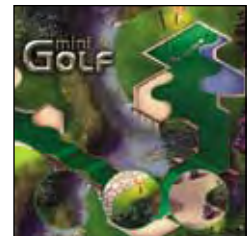
Ingenio a peaufiné son processus d'idéation et de développement de nouveaux jeux afin de s'assurer de leur viabilité sur l'ensemble des marchés et de leur compatibilité avec une clientèle adulte de joueurs occasionnels. Les idées de jeux sont soumises à des consommateurs au cours de sessions de groupes de discussion ayant lieu tant au Québec qu'à l'étranger. Les réactions et commentaires recueillis permettent aux chercheurs de parfaire les concepts qui prennent ensuite la forme de prototypes. Ceux-ci sont de nouveau soumis à des groupes de consommateurs lors de recherches qualitatives. Au cours de l'exercice 2001-2002, 19 concepts et 7 prototypes ont ainsi été testés.

Une présence importante dans l'industrie du multimédia

Le succès international d'Ingenio contribue à la diffusion du savoir-faire québécois puisque la filiale a comme mot d'ordre de confier la production visuelle et sonore de ses jeux de loterie à des entreprises de multimédia du Québec, tant pour les produits distribués localement que pour ceux vendus à l'étranger.

Désireuse de soutenir le secteur du multimédia, Ingenio s'est associée, à titre de partenaire-commanditaire, au Concours québécois en entrepreneurship et offre annuellement une bourse de 5 000 dollars pour faciliter le démarrage d'une jeune entreprise œuvrant dans le domaine du divertissement multimédia interactif. En outre, elle a accepté qu'une bourse d'excellence porte son nom et soit remise au cours du Gala annuel des boursiers du Centre national d'animation et de design de Montréal.

Ingenio participe également à diverses activités de réseautage, commanditant entre autres certains événements organisés par l'Alliance NumériQC, le réseau de l'industrie numérique du Québec qui regroupe des professionnels du secteur du multimédia et des inforoutes.





Première Vice-présidence à la direction corporative



Dans le cadre de la nouvelle structure organisationnelle, M. Marcel Croux s'est vu confier le poste de premier vice-président à la direction corporative. À ce titre, il aura l'ultime responsabilité des secteurs Ressources humaines, Communications et affaires publiques, Technologies de l'information et Sécurité corporative, ainsi que des relations d'affaires avec Technologies Nter. Plus précisément, il sera responsable : de l'élaboration et de l'application de tout programme ou politique concernant les ressources humaines de Loto-Québec et de ses filiales; des négociations et des relations de travail; des communications et affaires publiques de Loto-Québec et de ses filiales; du développement, de la gestion et de l'exploitation des systèmes de loterie et de jeu, ainsi que des systèmes administratifs de Loto-Québec et de ses filiales; du partenariat avec Technologies Nter; du soutien et de l'assistance technique aux filiales; du développement et de la mise en œuvre des normes et procédures de sécurité propres à chacune des installations et des opérations de Loto-Québec et de ses filiales.

M. Croux a occupé auparavant des postes stratégiques au sein de diverses sociétés.

Le comité de gestion de la Première Vice-présidence à la direction corporative est formé de MM. Marcel Croux, premier vice-président, Jacques Plante, vice-président corporatif aux ressources humaines, la Vice-présidence corporative aux communications et aux affaires publiques, Beaudoin Daigneault, vice-président corporatif aux technologies de l'information et Michel Gougeon, vice-président à la sécurité corporative.

Ressources humaines

La Vice-présidence corporative aux ressources humaines assume la responsabilité de multiples activités de nature opérationnelle, de services-conseils et de développement organisationnel propres à soutenir les orientations stratégiques de tous les secteurs de la Société.

Fait important à souligner, la Société devra revoir ses besoins de main-d'œuvre au cours des prochaines années et s'assurer une relève puisque, à l'instar de la fonction publique et de plusieurs autres entreprises, bon nombre de ses employés sont susceptibles de prendre le chemin de la retraite à compter de 2005. Afin de mener à bien sa démarche de gestion préventive des départs à la retraite, la Société favorisera l'embauche de finissants diplômés. Ceux-ci seront parrainés par le personnel d'expérience de Loto-Québec.

De son côté, face aux besoins croissants de main-d'œuvre, la Vice-présidence corporative aux ressources humaines a formé un comité corporatif chargé de définir une stratégie de communication en matière de recrutement et de revoir ses outils de sélection.

« Créateur d'emplois du Québec »

Toujours au chapitre de l'embauche, précisons que l'ouverture du Hilton Lac-Leamy a généré 267 emplois. Le secteur des ressources humaines du Hilton Lac-Leamy s'est d'ailleurs distingué sur ce plan lors de la 8^e édition du Gala des 500 qui s'est tenue à Québec, en janvier 2002. En effet, l'hôtel a été désigné « Créateur d'emplois du Québec » pour la région de l'Outaouais dans la catégorie « Service et commerce Desjardins ».



Programmes d'encadrement

Loto-Québec offre un encadrement à tous ses nouveaux employés en les invitant, dès leur arrivée, à participer à ses journées corporatives d'intégration. Cette année, plus de 400 d'entre eux ont pu ainsi se familiariser avec la culture de la Société et assister à une séance de formation d'une heure axée sur la problématique du jeu pathologique. En outre, la vice-présidence corporative a mis sur pied un programme de préparation à la retraite axé sur la planification financière et la préparation psychosociale.

Toujours dans le but de faciliter la vie de son personnel, Loto-Québec offre trois Centres de la petite enfance : Les Minis, Les Casinours et Au pays des anges situés respectivement au siège social de Loto-Québec, sur la rue Mill, à Montréal, et à Gatineau. Chaque année, depuis 1990, les 62 places des Minis et de sa pouponnière s'envolent rapidement. Tout aussi populaires, les Centres de la petite enfance Les Casinours et Au pays des anges, qui ont vu respectivement le jour à l'automne 2000 et au début de l'année 2001, ont cette particularité d'être ouverts tous les jours, 24 h sur 24.

Arrivée de REMPHOR

Au printemps 2001, Loto-Québec, la Société des loteries vidéo du Québec, Ingenio et la Société des bingos du Québec se sont dotées du système informatisé de gestion du temps de travail déjà en place pour un bon nombre d'employés de la Société des casinos du Québec. Mieux connu sous le nom de REMPHOR, ce logiciel évite désormais la manipulation souvent laborieuse de dizaines de milliers de feuilles de temps et permet la transmission des données au système de paie. En outre, la Société a procédé à l'évaluation de l'ensemble de l'architecture de ses systèmes de paie et de gestion des ressources humaines afin de pouvoir effectuer une saisie unique des données en temps réel et éliminer les systèmes parallèles.

Au chapitre des relations professionnelles, la vice-présidence corporative a joué un rôle de soutien-conseil en matière de renouvellement et d'application du contenu des 16 conventions collectives. Elle a également coordonné le renouvellement de la convention collective entre Resto-Casino (Casino du Lac-Leamy) et le Syndicat des employés de la Société des casinos du Québec (CSN), ainsi que la négociation de la première convention collective entre la Société des casinos du Québec (Casino du Lac-Leamy) et le Syndicat canadien de la fonction publique.

Formation et perfectionnement

Consciente que ses ressources humaines constituent son actif le plus précieux, Loto-Québec offre à tout son personnel des programmes de formation et de perfectionnement propres à favoriser l'épanouissement professionnel.

Cette année, la Société a consacré 4 millions de dollars à ce volet. Ajoutons que, dans le cadre de l'ouverture du Hilton Lac-Leamy, la Vice-présidence corporative a coordonné les activités de formation du personnel hôtelier.

Au cours de l'exercice, la Vice-présidence a également effectué la mise à jour des nombreuses structures salariales et développé un système d'information aux fins de gestion de la rémunération et des conditions de travail. De plus, fidèle à sa mission sociale, elle a octroyé 12 bourses d'études assorties d'un stage à des étudiants handicapés de niveau collégial et universitaire.

L'émission de 156 000 chèques de paie, l'embauche de 1 625 employés dans les différents secteurs de la Société, l'allocation d'un budget équivalant à 2,5 % de la masse salariale et représentant plus de 13 000 jours de formation, et quelque 135 analyses de classification des emplois témoignent de l'ampleur des activités réalisées au cours de l'exercice 2001-2002.



Communications et affaires publiques

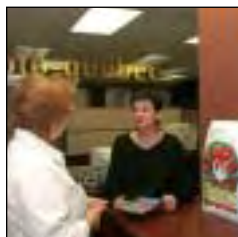


Soucieuse de préserver l'image de marque de Loto-Québec et de ses filiales qui unit chacune de ses composantes, l'équipe de la Vice-présidence corporative accomplit, dans le respect de l'intégrité et de la transparence, ses mandats liés aux tirages, au paiement des gagnants, à l'information et au service à la clientèle, aux relations de presse, aux communications institutionnelles, aux commandites d'événements et à la collection d'œuvres d'art. Cette mission est d'autant plus importante que tous les secteurs de la Vice-présidence sont en interface directe avec la population.



Des tirages exécutés avec rigueur

La tenue des tirages de Loto-Québec constitue une activité qu'on aurait tort de sous-estimer, car elle est à la base de la crédibilité de la Société. Trois cent soixante-cinq jours par année, les tirages réguliers sont exécutés avec une rigueur et une transparence absolues. Les loteries télévisées mettant en vedette des gagnants telles que *Lampe magique*, *Roue de fortune*, *Métropoli\$*, *La cité du Million* et *Célébration* commandent une procédure des plus minutieuses. Les milliers de matchs de *Pari sportif* disputés à travers le monde requièrent aussi la vigilance continue de l'équipe des tirages.



Des gagnants bien accueillis

Loto-Québec a le plaisir sans cesse renouvelé de remettre aux gagnants des chèques substantiels. Cette année, 670 gagnants de lots de 50 000 \$ et plus ont fait l'objet d'un accueil courtois ponctué d'une entrevue aux fins de diffusion dans les médias. Les 186 gagnants de 10 000 \$ et plus de la Société des bingos ont eu droit à un traitement tout aussi professionnel.

La section des paiements aux gagnants a également reçu de nombreux gagnants de plus petits lots. Le bilan annuel fait état de l'émission de 370 000 chèques d'une valeur globale de 218 millions de dollars.

L'équipe a également coordonné, aux bureaux de Montréal et de Québec ainsi que dans certains magasins Dumoulin, la remise de 118 000 cadeaux remportés aux instantanées *Surprises d'été* et *Cadeau Surprise*.

Enfin, les Services à la clientèle ont donné suite, dans les meilleurs délais, à des milliers de demandes de renseignements verbales et écrites.



Un site Internet régulièrement consulté

Le site Internet de Loto-Québec est l'un des plus consultés au Québec puisque les internautes l'ont visité à plus de 10 millions de reprises en 2001-2002. Les joueurs de loterie en quête des numéros gagnants représentent environ 90 % de l'affluence.

Le bilan serait incomplet si l'on omettait les 600 000 visites annuelles compilées par les sites de la Société des casinos du Québec (SCQ), les trois casinos, la Société des loteries vidéo, la Société des bingos, Ingenio et l'hôtel Hilton Lac-Leamy.

Objet d'une refonte majeure effectuée en cours d'année, les sites Internet de la SCQ, des trois casinos et du site hôtelier du Hilton Lac-Leamy constituent une source précieuse de renseignements : offres d'emploi, appels de propositions, statistiques, mission, historique, retombées économiques, etc.

Loto-Québec répond aussi volontiers à tous les messages que le public lui achemine par l'entremise du courrier électronique. Au cours de l'exercice 2001-2002, une réponse personnalisée a été donnée à plus de 4 000 correspondants.



Des publications à grand tirage

La Vice-présidence corporative est responsable de plusieurs publications, soit le *Loto-Hebdo*, le *VIP* et *En jeux*. Tiré à quelque 195 000 exemplaires et destiné aux consommateurs, le *Loto-Hebdo* est un bulletin d'information qui publie chaque semaine le nom et les commentaires des gagnants de nos diverses loteries et qui fait la promotion de nos nouveaux produits de loterie. Publication bimestrielle, le *VIP* informe les détaillants de Loto-Québec sur les différents aspects de la vente de loteries alors que le journal *En jeux* s'adresse d'abord et avant tout aux employés de Loto-Québec et de ses filiales. Par souci d'uniformité et de constance, la Vice-présidence corporative voit également au respect des normes graphiques.

Une collaboration avec la presse d'ici et d'ailleurs

Loto-Québec est sans conteste l'une des entreprises les plus présentes sur la place publique et elle suscite un intérêt médiatique considérable qui se traduit annuellement par des centaines voire des milliers de demandes d'information et d'entrevues. En plus de satisfaire quotidiennement aux requêtes des médias, la Vice-présidence corporative invite les médias étrangers à venir constater de visu les multiples attraits des trois casinos. C'est ainsi qu'une trentaine de journalistes touristiques de l'extérieur du Québec ont réalisé des reportages de fond sur les casinos québécois, ainsi que sur les sites hôteliers du Lac-Leamy et de Charlevoix. En octobre 2001, l'inauguration de l'hôtel Hilton Lac-Leamy a suscité un intérêt marqué de la part des médias de l'Ontario et de l'Est américain.

Une collection d'œuvres d'art aux couleurs du Québec contemporain

Dédiée depuis plus de 20 ans à la promotion de l'art québécois contemporain, la Collection Loto-Québec a multiplié les activités en 2001-2002. En sus du budget régulier de la Collection, l'injection ponctuelle par Casiloc d'une somme de 296 000 dollars a permis l'acquisition de près de 300 œuvres décorant les aires communes de l'hôtel Hilton Lac-Leamy, à Gatineau. De plus, 2 000 reproductions d'œuvres de la Collection ornent les 349 chambres de cet hôtel de classe.

Grâce à cet investissement exceptionnel, la Collection a pu s'enrichir, en 2001-2002, de 500 nouvelles œuvres qui portent son catalogue à 2 700 pièces d'une valeur d'acquisition de près de 3,5 millions de dollars.

Preuve d'un soutien continu au milieu des arts, la commandite d'événements culturels s'est intensifiée, et ce, aux quatre coins du Québec. À titre d'exemples, la Biennale de dessins et d'estampes 2001 (Alma), le Musée d'art urbain, été 2001 (Montréal), la Rencontre XI (Saint-Jean-sur-Richelieu), le Symposium de la nouvelle peinture, été 2001 (Baie Saint-Paul) et la Biennale internationale d'estampe contemporaine (Trois-Rivières) ont bénéficié d'un appui financier de la Collection.

Les œuvres de la Collection Loto-Québec agrémentent la vie quotidienne des employés et visiteurs des bureaux de la Société et des trois casinos. Elles sont sélectionnées par un jury composé d'employés de la Société, assisté par le conservateur de la Collection. Plus que jamais fidèle à son mandat, la Collection soutient de façon dynamique la création artistique québécoise et favorise sa diffusion à tous les publics.



Des commandites diversifiées et courues

Reflète d'une entreprise dynamique, le programme de commandites s'est associé cette année à pas moins de 181 événements. C'est, en quelque sorte, une activité tous les deux jours, dans des créneaux favorisant la participation de masse (festivals, sport amateur, événements de plein air, arts et culture).

Tout en assurant une présence dans les régions du Québec, Loto-Québec dessert les grands centres avec des résultats spectaculaires. Dans la région de Montréal, les 22 commandites consenties par la Société (Grand Prix Air Canada, Festival Juste pour rire, Mosaïcultures internationales de Montréal, etc.) ont attiré l'an passé plus de 3,2 millions de visiteurs.

Quant à la région de Québec, les 14 événements parrainés, dont les Grands Feux Loto-Québec et le Carnaval de Québec, ont rassemblé plus de 1,3 million de visiteurs.

En matière de visibilité, le bilan est nettement positif. Ainsi, Loto-Québec a été associée aux campagnes publicitaires des événements commandités, et ce, pour une valeur de 7 millions de dollars; 14 événements commandités par la Société ont été télédiffusés, dont La Soirée des Masques; le nom ou le logo de Loto-Québec sont apparus sur plus de 8 millions de pièces imprimées et sur plus d'un million de billets de spectacle.

Soucieuse d'assumer pleinement ses responsabilités de citoyen corporatif, Loto-Québec s'est donné pour objectif d'être au cœur des grands événements présentés sur l'ensemble du territoire québécois.



Technologies de l'information : un réseau performant

La Vice-présidence corporative aux technologies de l'information a pour mandat de développer et d'exploiter des systèmes de jeux et de gestion de jeux.

Au chapitre des réalisations, soulignons la performance des systèmes de jeux et la disponibilité des systèmes de loteries qui ont obtenu un niveau respectable de fiabilité de 99,95 % tout en traitant plus de 429 millions de transactions au cours de l'année. Fait tout aussi remarquable, un nouveau record quant au nombre de jours sans panne, soit 711 jours, a été établi à la centrale informatique des jeux au cours de cette même période. Ces résultats ont été obtenus grâce à la vigilance, à l'efficacité et au savoir-faire des ressources de la Vice-présidence corporative.

De plus, l'élaboration de l'architecture et la mise en place de l'infrastructure du réseau du site hôtelier du Hilton Lac-Leamy ont permis de sécuriser les différents accès et d'assurer l'intégrité des environnements. Cette participation a été importante et a contribué au succès de l'ouverture du nouveau site hôtelier.

Par ailleurs, la réalisation du projet Iris, qui consiste à remplacer la plate-forme de jeux et de gestion des jeux, a vu son envergure et sa portée confirmées lors du dépôt du manuel d'organisation de projet, le 15 septembre 2001. Les activités d'analyse et de réalisation fonctionnelle des différentes applications menées sous la supervision de Technologies Nter se sont poursuivies tout au cours de l'exercice.

Quant au développement de nouveaux produits et à l'entretien des jeux existants, qui constitue une activité essentielle au maintien du chiffre d'affaires de Loto-Québec, les projets de loteries tels que *Banco Spécial* et *Lots Bonis* au jeu *Lotto 6/49* ont été réalisés au cours de l'année financière. En outre, le remplacement des terminaux V2000 par un terminal Keno plus moderne, a été effectué dans les casinos en 2001-2002.

Finalement, il convient de souligner les prix accordés au projet « Diffusion des résultats de tirage » qui consistait en la mise en place d'un Extranet pour les différents médias. Développé pour et en collaboration avec le Service des tirages de la Vice-présidence corporative aux communications et aux affaires publiques, ce mode de diffusion a été primé lors de la remise des Octas de la Fédération de l'informatique du Québec en juin 2001, et a obtenu le 1^{er} prix dans la catégorie Loteries du concours « Smart-Ideas » au congrès Smart-Tech, tenu à Atlanta en février 2002. Ces marques de reconnaissance et d'appréciation viennent une fois de plus démontrer l'efficacité et le savoir-faire de l'équipe des technologies de l'information.





Technologies Nter : un bilan très positif

Entreprise privée issue du partenariat entre Loto-Québec et CGI, Technologies Nter offre, à l'échelle internationale, des produits et services dans le domaine de l'informatique et de la gestion, adaptés à l'industrie des jeux de hasard et d'argent.

Son mandat premier consiste à développer le nouveau système de loteries de Loto-Québec et à exporter ce savoir-faire.

Technologies Nter collabore à la très grande majorité des projets informatiques de Loto-Québec : conception et implantation de nombreux systèmes de gestion, développement d'applications propres aux loteries télévisées et à la gestion des bingos en réseau, réalisation d'un portail de formation en ligne pour la Société des loteries vidéo du Québec et refonte des sites Internet de Loto-Québec.

Projet Iris

Sous la supervision de Technologies Nter, le projet informatique Iris visant à développer la prochaine génération de systèmes de gestion des jeux de Loto-Québec a franchi l'étape de conception et est entré dans sa phase de réalisation. Iris permettra à Loto-Québec de profiter de toutes les possibilités de mise en marché offertes par les technologies émergentes et le multimédia.

Signature de deux importants contrats

Grâce aux efforts de commercialisation concertés, Technologies Nter a conclu, en décembre 2001, deux importants contrats, le premier avec la loterie d'État suédoise Svenska Spel et le second avec la Société des loteries de l'Atlantique.

Technologies Nter a été choisie par Svenska Spel pour déterminer les spécifications fonctionnelles d'un futur système de loteries vidéo, et agira à titre de consultante auprès de la Société des loteries de l'Atlantique.

La notoriété de Technologies Nter s'accroîtra par la réalisation de mandats internationaux, la commercialisation de produits à l'avant-garde de la haute technologie et l'application d'une stratégie de commercialisation structurée, précise et ciblée sur les marchés prometteurs. La présence et le soutien de CGI sur la scène internationale favoriseront la pénétration du marché des jeux développés par Technologies Nter.

Représentant un potentiel d'affaires important, le marché américain sera au cœur des efforts de représentation et de commercialisation de Technologies Nter en 2002-2003. Déjà présente en Europe, Technologies Nter saisira aussi les occasions qui lui sont offertes sur les tribunes internationales pour présenter son expertise, son sens de l'innovation et sa vision de l'évolution de l'industrie des jeux de hasard et d'argent.

Elle poursuivra ses efforts au chapitre du développement du portefeuille de produits ayant un potentiel de commercialisation. En plus de la nouvelle plate-forme de gestion des loteries présentement en développement, et qui sera aussi adaptée pour la mise en marché internationale, Technologies Nter exploitera le potentiel de commercialisation de certains produits soulevant déjà un intérêt auprès des organisations internationales.



La sécurité corporative

Loto-Québec a édifié sa réputation sur la vigilance, la crédibilité, l'intégrité et la transparence, autant d'attributs qui reposent, en majeure partie, sur son savoir-faire en matière de sécurité et de surveillance.

La Vice-présidence à la sécurité corporative a su établir un climat de confiance au sein des trois casinos comme l'indiquent les résultats éloquentes des sondages menés régulièrement auprès des visiteurs. Plus de 90 % d'entre eux s'y sentent en parfaite sécurité.

Au cours de l'exercice 2001-2002, la Vice-présidence a mobilisé l'enthousiasme et l'énergie de ses équipes de travail afin de mener à bien des projets d'envergure.

Le Hilton Lac-Leamy et l'agrandissement du Casino du Lac-Leamy

Temps forts de l'exercice 2001-2002, l'ouverture du Hilton Lac-Leamy et le parachèvement des travaux d'agrandissement du Casino du Lac-Leamy ont nécessité l'expertise de la Vice-présidence en matière d'établissement de normes et de mesures de sécurité.

Le système Cardex

La Vice-présidence à la sécurité corporative a procédé à la mise à niveau de ses logiciels d'accès EBI et a conçu un outil de travail des plus précieux, le système Cardex. Cette banque de données informatisées, accessible en tout temps, facilite grandement la gestion des dossiers tout en contribuant à uniformiser les procédures de gestion et à normaliser la codification des documents. Implanté il y a déjà trois ans, ce système a été raffiné au cours de l'exercice 2001-2002.

Il suffit maintenant de quelques clics pour que les personnes dûment autorisées puissent obtenir photos, statistiques, renseignements sur les dossiers d'autoexclusion et autres informations pertinentes.

Participation au projet Iris

La Vice-présidence à la sécurité corporative a également participé au projet Iris, plus particulièrement à l'élaboration de son architecture de sécurité, et mis au point des solutions sécuritaires relatives aux échanges bancaires et à la transmission de messages électroniques.

Formation

Étant donné la complexité des équipements et la précision que requiert le travail des techniciens en surveillance, la Vice-présidence à la sécurité corporative, en collaboration avec la Direction corporative des services-conseils en ressources humaines, a mis sur pied un programme d'auto-formation ciblé permettant au personnel de parfaire ses connaissances.



Première Vice-présidence à la direction financière

M. Gille Dufour a été nommé en mars dernier au poste de premier vice-président à la direction financière. À ce titre, M. Dufour assume la responsabilité de l'administration, des finances, du développement et de la planification stratégique de Loto-Québec. Au nombre de ses fonctions figurent la responsabilité du contrôle budgétaire et des systèmes financiers de Loto-Québec et de ses filiales, des services d'approvisionnement et de la gestion de portefeuille d'assurances, la mise en œuvre des projets immobiliers, la gestion et l'entretien des immeubles dont Loto-Québec est propriétaire, les services généraux et la filiale Lotim. Sur le plan de la planification stratégique, il veillera à l'orientation des programmes d'action et des initiatives des unités administratives et des filiales en fonction des valeurs, des priorités et des objectifs de la Société.

Le comité de gestion de la Première Vice-présidence à la direction financière se compose de MM. Gille Dufour, premier vice-président, Gérald Houle, vice-président corporatif aux finances et à l'administration, Jean-Claude Champagne, vice-président corporatif du secteur immobilier et Yvan Cossette, vice-président corporatif à la planification stratégique.

Casiloc : de solides réalisations

Filiale de Loto-Québec, Casiloc est responsable de l'ensemble des projets de construction, de l'acquisition du mobilier et de l'équipement, ainsi que de la location des lieux pour les casinos d'État. Elle est également chargée d'effectuer les achats de biens immobilisés pour les secteurs des loteries, des loteries vidéo et des bingos.

L'exercice 2001-2002 a été riche en défis de toutes sortes : ouverture du site hôtelier du Hilton Lac-Leamy et du Théâtre du Casino, restauration de la goélette *Marie-Clarisse*, contribution au projet d'aménagement d'installations récréotouristiques au Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, agrandissement du golf du Fairmont Le Manoir Richelieu et début des travaux d'un stationnement à étages au Casino du Lac-Leamy.

Site hôtelier du Hilton Lac-Leamy

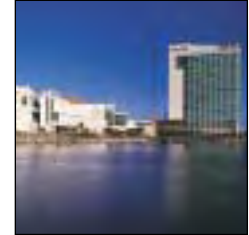
Le projet de construction du site hôtelier du Hilton Lac-Leamy a généré la création de 850 emplois et nécessité 1 500 000 heures de travail. Le site a été inauguré en octobre 2001 au terme de travaux considérables, représentant un investissement total de 210 millions de dollars.

Partie intégrante du site hôtelier, le Théâtre du Casino qui compte 1 001 places et dont la construction a débuté en février 2000, a été inauguré le 21 septembre 2001. De son côté, le Casino du Lac-Leamy a agrandi son aire de jeu de 1 500 m² (16 145 pi²) et sera doté en novembre 2002 d'un stationnement à 5 niveaux de 1 660 places. Des travaux de rénovation ont également été effectués aux restaurants *Banco*, *Le baccara* et *Le Café*, ainsi qu'au bar *La marina*.



Restauration de la *Marie-Clarisse*

Loto-Québec a mandaté le Musée maritime de Charlevoix pour assurer la maîtrise d'œuvre de la restauration de la goélette *Marie-Clarisse* pour un budget de 1,2 million de dollars. Afin de satisfaire aux exigences de navigabilité et de sécurité de Transport Canada, la *Marie-Clarisse* a fait peau neuve : remplacement des éléments de structure, coque, mât, appareillage, pont, cabine, électricité et plomberie de bord. Le maître d'œuvre de l'opération a su préserver le caractère originel du bateau classé bien culturel en 1978. Ajoutons qu'un quai d'une valeur de 200 000 dollars a été annexé à la rade située au pied du Casino de Charlevoix afin de faciliter l'amarrage de la *Marie-Clarisse*.



Travaux d'aménagement au Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie

Loto-Québec a annoncé, en avril 2002, qu'elle contribuerait à mettre en valeur le Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, l'un des plus beaux sites naturels du Québec. Grâce à cet apport financier, le parc national s'enrichira de nouveaux équipements récréatifs et de bâtiments fonctionnels : pavillon d'accueil, stationnement, restaurant, terrasses, sentiers pédestres, micro-centrale électrique, observatoire, quai et ponton.



Dans la foulée des 6,5 millions de dollars injectés en 2000 pour l'aménagement de la route panoramique des Hautes-Gorges, Loto-Québec a consenti une participation de 6 millions de dollars à ce projet évalué à un peu plus de 9 millions de dollars et réalisé par la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq). Les travaux d'aménagement ont débuté au printemps 2002.



Agrandissement du golf du Fairmont Le Manoir Richelieu

Lieu de prédilection des golfeurs, l'hôtel Fairmont Le Manoir Richelieu procède actuellement à l'agrandissement de son golf en y ajoutant un champ de pratique et effectue par le fait même des travaux d'infrastructure pour l'alimentation en eau. L'ajout de neuf trous au parcours de golf, qui en comptera 27 en 2005, contribuera à séduire un plus grand nombre de touristes d'affaires et d'agrément. Les travaux ont débuté à l'automne 2001.



Lotim inc.

Filiale de Loto-Québec, Lotim inc. détient 50 % de la propriété de l'immeuble, situé au 500, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, en partenariat avec SITQ National inc., filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec. L'immeuble abrite notamment le siège social de Loto-Québec.

Au cours des deux dernières années, le taux d'occupation de l'immeuble a été de 100 %, reflétant ainsi la croissance économique du milieu des années 1990. Les espaces commerciaux sont donc entièrement occupés et le taux d'occupation élevé de l'immeuble a eu une incidence positive sur l'exploitation des commerces qui s'y trouvent. Ces établissements ont pu ainsi profiter de l'achalandage accru et augmenter leurs recettes.

Sur le plan financier, il en résulte une stabilité des revenus et du bénéfice net. Le bénéfice net d'exploitation est passé de 3,407 millions de dollars à 3,489 millions de dollars, soit une légère hausse de 2,4 % par rapport à la fin de l'année 2000.



Planification stratégique

Loto-Québec s'est dotée d'un plan d'entreprise qui définit ses orientations et stratégies corporatives en fonction du mandat que lui a donné le gouvernement du Québec, des valeurs fondamentales et des priorités de la Société. Le plan d'entreprise sert de base à la préparation des plans opérationnels des grands secteurs de Loto-Québec.

La vice-présidence corporative à la planification stratégique fait également le suivi des principaux projets de Loto-Québec et maintient un tableau de bord avec des indicateurs de performance. Elle collige différentes données sur les dépenses de jeux de hasard et d'argent, l'évolution des marchés et l'offre de jeux, principalement au Canada et aux États-Unis.

Finances et administration

L'ampleur du chiffre d'affaires et la diversité des activités de la Société commandent des procédés administratifs et financiers rigoureux. Cette responsabilité, qui incombe à la Vice-présidence corporative aux finances et à l'administration, comporte un soutien aux opérations doublé d'un contrôle constant des transactions et des coûts d'exploitation.

Une attention toute particulière est également accordée à la transparence relativement aux achats de la Société et au choix des fournisseurs. De plus, la Société veille à obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour toute acquisition de biens et services. Au cours de l'exercice 2001-2002, la valeur totale des achats de la Société et de ses filiales, effectués auprès de 1 327 fournisseurs, s'est élevée à 521 millions de dollars dont 82 % ont été faits au Québec.

La mise en place au début de l'exercice 2002-2003, du progiciel intégré de finances et d'approvisionnement de la firme ORACLE facilitera grandement l'atteinte de ces objectifs tout en rendant la gestion administrative de la Société plus efficace dans son ensemble. Les modules suivants seront implantés : grand-livre, budget, comptes fournisseurs, trésorerie, approvisionnement, inventaires et immobilisations. Ce système souple et intégré vient remplacer plusieurs systèmes individuels non intégrés et désuets qui ne répondaient plus aux besoins de la Société. En outre, cette nouvelle technologie servira de point d'ancrage pour amorcer le virage vers le commerce électronique.



Secrétariat général et Vice-présidence à la direction juridique

Depuis les modifications apportées au sein de la haute direction de Loto-Québec, M^{me} Lynne Roiter assume les fonctions de secrétaire générale et vice-présidente à la direction juridique de Loto-Québec. Au nombre de ses responsabilités figurent, pour Loto-Québec et ses filiales, le Secrétariat général, les services juridiques, la vérification interne, la mise en œuvre du programme corporatif de recherche scientifique et de prévention du jeu pathologique et la gestion des ressources documentaires ainsi que la tenue du secrétariat général de la World Lottery Association (W.L.A.). M^{mes} Lynne Roiter, Marie-Christine Tremblay, directrice du Secrétariat général et Joy Goodman, directrice des affaires juridiques, ainsi que MM. Daniel Dubeau, directeur de la recherche et de la prévention du jeu pathologique et Jacques Dubois, directeur corporatif de la vérification interne siègent au comité de gestion du Secrétariat général et de la Vice-présidence à la direction juridique.

La Direction juridique

Mise à contribution dans les grands projets de la Société, l'expertise de la Direction juridique a été un apport important au cours de l'exercice financier 2001-2002 en ce qui concerne la construction du site hôtelier du Hilton Lac-Leamy, la rédaction des contrats requis pour le développement d'une nouvelle centrale de gestion pour les jeux sur terminaux, le remplacement du parc d'appareils de loterie vidéo et l'acquisition de la goélette *Marie-Clarisse*.

Le Secrétariat général

Le Secrétariat général maintient également un centre documentaire qui constitue une source exceptionnelle d'information sur les loteries et les jeux de hasard et d'argent dans le monde, lequel fut un atout considérable lors de la préparation de la documentation requise dans le cadre du forum.

Dans le cadre de la commercialisation mondiale des produits de la Société, le Secrétariat général voit à l'obtention des brevets et marques de commerce, ainsi qu'à l'octroi des licences afin d'assurer une protection adéquate de la propriété intellectuelle de la Société à l'échelle mondiale.

Soulignons également sa participation au forum sur le jeu pathologique qui a eu lieu les 8 et 9 novembre 2001 et au cours duquel la Secrétaire générale agissait comme porte-parole de la Société. La tenue de ce forum a entraîné la mise en place du plan intégré d'action concrète pour lutter contre le jeu pathologique.

La vérification interne

Pour leur part, les vérificateurs internes analysent périodiquement les systèmes de gestion et de contrôle de la Société, particulièrement ceux des secteurs-clés. Au cours de l'exercice 2001-2002, une attention particulière a été portée à l'implantation et à l'intégration de nouvelles technologies de même qu'aux activités de nouveaux secteurs, notamment celles du site hôtelier du Hilton Lac-Leamy.



MISER SUR LES RÉSULTATS





Revue financière

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002, les **revenus consolidés** de Loto-Québec totalisent 3,7 milliards de dollars, soit une légère progression de 18,6 millions de dollars ou de 0,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les **frais d'exploitation** représentent 654,9 millions de dollars, une augmentation de 6,7 %. Le **bénéfice net consolidé** s'élève à plus de 1,448 milliard de dollars, en hausse de 3,2 % en regard de l'année 2000-2001.

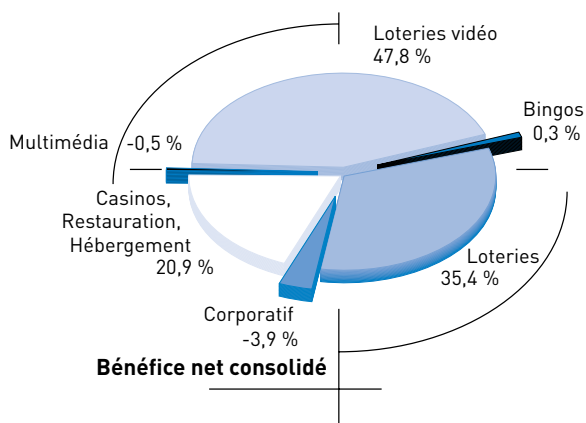
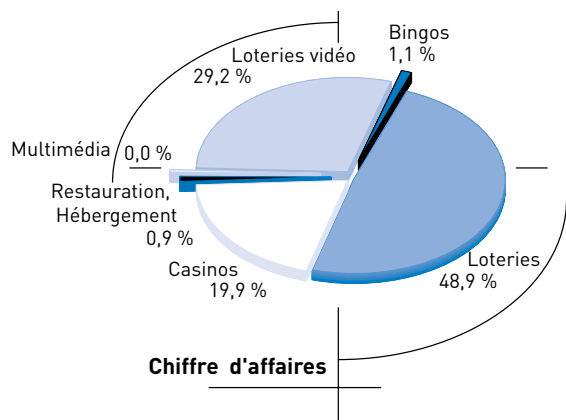
Les revenus et bénéfices bruts sectoriels

Le **secteur des loteries** conserve la contribution la plus importante au chiffre d'affaires de la Société, avec des revenus de 1,8 milliard de dollars, et ce, malgré un recul de 32,2 millions de dollars ou 1,8 % par rapport aux résultats enregistrés en 2000-2001. À la demande de la ministre des Finances, les budgets publicitaires ont été réduits de 10 % (2,4 millions de dollars). Quant au bénéfice brut, il s'élève à 708,2 millions de dollars; ce résultat est en diminution de 4,6 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Au total, 926,3 millions de dollars ont été versés en lots aux gagnants et 123,2 millions de dollars en commissions aux détaillants.

Avec des revenus de 727 millions de dollars, le **secteur des casinos** enregistre une progression de 4,4 % par rapport à l'exercice précédent. Tous les casinos contribuent à l'augmentation : au Casino de Montréal, la croissance est de 18,4 millions de dollars (3,9 %), aux casinos de Charlevoix et du Lac-Leamy, les hausses respectives sont de 3,7 millions de dollars (9,4 %) et de 8,4 millions de dollars (4,5 %). Pour le Casino du Lac-Leamy, cette augmentation est attribuable principalement à son agrandissement et à l'impact du site hôtelier dont les opérations ont débuté au cours du dernier semestre. Rappelons que depuis le mois de juillet 2001, 9 tables de jeu et 454 machines à sous ont été ajoutées à l'intérieur du casino. Par ailleurs, les ristournes promotionnelles remises en argent aux joueurs des casinos totalisent 13,7 millions de dollars.

Le chiffre d'affaires **de la restauration et de l'hébergement** est de 72,1 millions de dollars, soit un revenu supérieur de 5,8 millions de dollars ou de 8,7 % à celui de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'ouverture en octobre 2001 du site hôtelier Hilton Lac-Leamy regroupant l'hôtel et le centre de congrès.

Le chiffre d'affaires du **secteur des loteries vidéo** s'est élevé à 1,067 milliard de dollars, ce qui représente une légère avance de 1,4 % sur l'exercice précédent. Les revenus semblent avoir atteint une relative stabilité en comparaison de la croissance des années antérieures. De plus, le retrait de 538 appareils et la fermeture de 257 sites ont modifié négativement les résultats. Ces retraits font suite à l'engagement pris par la ministre des Finances de retirer du marché, sur une période de 18 mois, 1 000 appareils de loterie vidéo. Les commissions versées aux commerçants qui exploitent nos appareils dans leurs établissements s'élèvent à 281,1 millions de dollars, soit une diminution de 11 % ou 34,8 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par une réduction du taux de commission versé aux opérateurs d'appareils de loterie vidéo qui est passé de 30 % en 2000-2001 à 26 % depuis le 1^{er} mai 2001.



Le **secteur des bingos** affiche des revenus de 39,6 millions de dollars, une diminution de 1,4 million de dollars ou de 3,4 % par rapport à l'année précédente. La Société des bingos du Québec inc. a attribué 18 millions de dollars en lots aux gagnants et 2,2 millions de dollars en commissions aux exploitants des salles.

Le chiffre d'affaires du **secteur multimédia** est de 917 000 dollars, soit une augmentation de 377 000 dollars par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de l'offre de jeux disponibles d'Ingenio, filiale de Loto-Québec inc. ainsi que ses efforts d'exportation expliquent cette croissance.

Frais d'exploitation

Les **frais d'exploitation** s'élèvent à 654,9 millions de dollars, soit une augmentation de 6,7 % comparativement à l'exercice précédent. Ils représentent un ratio de 17,9 % du chiffre d'affaires de la Société contre 16,8 % en 2000-2001. C'est le **secteur casinos, restauration et hébergement** qui affiche les variations les plus élevées. L'agrandissement du Casino du Lac-Leamy et la construction du Théâtre du Casino combinés à l'exploitation de l'hôtel Hilton Lac-Leamy pour une période de six mois expliquent en partie, la hausse des frais. De plus, une subvention de 6 millions de dollars a été versée à la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) afin de participer financièrement au développement économique et touristique du Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie.

Autres éléments

Les autres éléments totalisent 135,8 millions de dollars, soit une diminution de 7,3 millions de dollars ou de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par les taxes à la consommation (TPS et TVQ). Par ailleurs, les contributions spéciales aux organismes sans but lucratif versées par le secteur des bingos à même ses bénéfices d'exploitation, totalisent 8,8 millions de dollars.

Contributions aux gouvernements

La contribution de Loto-Québec sous forme de dividendes au ministre d'État à l'Économie et aux Finances s'établit à 1,319 milliard de dollars. À cela s'ajoutent les 96,5 millions de dollars remis au gouvernement du Québec dans divers comptes à fin déterminée, ainsi que les 87,5 millions de dollars payés au ministre du Revenu à titre de taxe sur capital et de taxe de vente du Québec (TVQ). Le total des contributions versées à Québec s'élève donc à plus de 1,503 milliard de dollars. D'autre part, la Société a versé au gouvernement du Canada 13,7 millions de dollars en guise de compensation pour son retrait du domaine des loteries, et 72,2 millions de dollars en taxe sur les produits et services (TPS).

Rapport de la direction

Le conseil d'administration est responsable des états financiers consolidés destinés à l'actionnaire. Il délègue à la direction générale la responsabilité de les préparer et au comité de vérification, celle de les réviser.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de présenter des états financiers fiables. La Direction corporative de la vérification interne veille de façon suivie au bon fonctionnement du système.

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, lesquels exigent dans certains cas des jugements émanant de la direction. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec est le vérificateur des livres et comptes de la Société. Le comité de vérification et le Vérificateur général se réunissent avec la direction afin de discuter de questions touchant la vérification et les états financiers consolidés. Les membres du comité ne sont liés à la Société qu'à titre d'administrateurs.

Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

Le président du conseil d'administration,
président et chef de la direction

Le vice-président corporatif,
Finances et administration

Gaétan Frigon

Gérald Houle, CMA

Montréal, le 23 mai 2002

Rapport du vérificateur

Au ministre d'État à l'Économie et aux Finances

J'ai vérifié le bilan consolidé de Loto-Québec au 31 mars 2002 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,

Doris Paradis, CA

Québec, le 23 mai 2002



Résultats consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 2002
(en milliers de dollars)

	2002	2001
REVENUS	3 661 786	3 643 212
COÛT DES VENTES (note 3)	1 422 639	1 483 178
BÉNÉFICE BRUT	2 239 147	2 160 034
FRAIS D'EXPLOITATION		
Dépenses d'opération	570 194	527 742
Amortissement des immobilisations	76 045	77 721
Amortissement des brevets	308	309
Amortissement des frais reportés	1 333	308
Intérêts - net (note 4)	7 024	7 149
	654 904	613 229
BÉNÉFICE AVANT ÉLÉMENTS SUIVANTS	1 584 243	1 546 805
Paiements spéciaux (note 5)	26 321	28 871
Taxe sur les produits et services	50 916	53 136
Taxe de vente du Québec	58 527	61 040
	135 764	143 047
BÉNÉFICE NET	1 448 479	1 403 758

Information sectorielle (note 20)

Bénéfices non répartis consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 2002
(en milliers de dollars)

	2002	2001
SOLDE AU DÉBUT	159 845	132 428
Bénéfice net	1 448 479	1 403 758
	1 608 324	1 536 186
Dividendes	(1 319 000)	(1 330 500)
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (note 6)	(14 531)	(14 643)
Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale (note 6)	(2 906)	(2 929)
Contributions au gouvernement du Québec (note 7)	(79 091)	(28 269)
	(1 415 528)	(1 376 341)
SOLDE À LA FIN	192 796	159 845



Bilan consolidé

au 31 mars 2002
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Fonds en caisse - casinos	42 328	33 247
Encaisse	37 485	27 867
Débiteurs (note 8)	67 667	67 402
Stocks (note 9)	8 774	8 946
Frais payés d'avance	44 462	16 158
	200 716	153 620
Placements	40 204	34 131
Immobilisations (note 10)	622 395	539 482
Brevets, au coût amorti	309	617
Frais reportés, au coût amorti (note 11)	5 434	1 651
	869 058	729 501
PASSIF		
À court terme		
Emprunts bancaires (note 12)	386 563	232 025
Lots aux gagnants	51 018	48 225
Créditeurs et frais courus (note 13)	185 794	240 911
Provisions relatives aux lots (note 14)	37 561	33 757
Revenus reportés	15 156	14 568
	676 092	569 486
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions autorisé, émis et payé:		
1 700 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune	170	170
Bénéfices non répartis	192 796	159 845
	192 966	160 015
	869 058	729 501

Engagements (note 15)

Pour le conseil d'administration

Président du conseil d'administration
Gaétan Frigon

Président du comité de vérification
Robert Crevier, CA



Flux de trésorerie consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 2002
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	1 448 479	1 403 758
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	76 045	77 721
Amortissement des brevets	308	309
Amortissement des frais reportés	1 333	308
Contribution nette dans la Société en commandite Manoir Richelieu	4 740	5 762
Quote-part des résultats de Technologies Nter, s.e.c.	(1 610)	(116)
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 16)	5 567	(12 889)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 534 862	1 474 853
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés	(1 374 500)	(1 265 000)
Emprunts bancaires	154 538	(15 898)
Contributions au gouvernement du Québec	(79 416)	(28 105)
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	(14 531)	(14 643)
Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale	(2 906)	(2 929)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 316 815)	(1 326 575)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(159 474)	(137 012)
Dépôts pour l'acquisition d'immobilisations	(24 963)	(96)
Acquisition de placements	(4 933)	(62)
Distribution à la Société en commandite Manoir Richelieu	(4 897)	(5 196)
Distribution de la Société en commandite Manoir Richelieu	35	573
Acquisition de frais reportés	(5 116)	(1 036)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(199 348)	(142 829)
VARIATION NETTE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	18 699	5 449
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	61 114	55 665
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN (note 16)	79 813	61 114



Notes complémentaires

31 mars 2002

1. CONSTITUTION ET FONCTION

La Société des loteries du Québec (la Société), désignée sous le nom de Loto-Québec, est une compagnie à fonds social dont les actions font partie du domaine public et sont attribuées au ministre des Finances. Selon sa loi constitutive (L.R.Q., chapitre S-13.1), elle a pour fonction de conduire et d'administrer des systèmes de loterie ainsi que d'exercer les commerces qui contribuent à l'exploitation d'un casino d'État. Elle peut également offrir, moyennant considération, des services de consultation et de mise en œuvre dans les domaines de sa compétence. En vertu des lois provinciale et fédérale de l'impôt sur le revenu, la Société est exonérée d'impôts sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société avec ceux de ses filiales en propriété exclusive, soit :

- Lotim inc.
- La Société des casinos du Québec inc.
- Casiloc inc.
- La Société des loteries vidéo du Québec inc.
- Resto-Casino inc.
- Ingenio, filiale de Loto-Québec inc.
- La Société des bingos du Québec inc.
- World Gaming Consultants, inc.
- 9059-3849 Québec inc.

Les placements dans la Société en commandite Manoir Richelieu et Technologies Nter, société en commandite sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Revenus

Loteries

Le revenu brut des ventes de billets de loterie et de bingo est enregistré à la date du tirage, à l'exception du revenu des ventes de billets de loteries instantanées, lequel est comptabilisé lors de la vente.

Les billets de loterie vendus au 31 mars pour les tirages subséquents à cette date, exception faite des loteries instantanées, sont comptabilisés aux revenus reportés; les commissions aux détaillants se rapportant à ces ventes sont portées aux frais payés d'avance.

Casinos et loteries vidéo

Les revenus provenant de l'exploitation de ces secteurs d'activité correspondent à la différence entre les mises et les lots attribués.

Multimédia

Les revenus représentent des redevances basées sur un certain pourcentage du total du prix de vente au consommateur d'un billet de loterie avec cédérom. Ces revenus sont reconnus lorsque l'imprimeur livre les billets de loterie avec cédérom aux sociétés de loteries.



Lots attribués

Les lots attribués aux ventes de billets relatives aux produits du secteur des bingos et de certains produits du secteur des loteries sont déterminés selon un taux théorique appliqué aux ventes.

En plus des lots de loterie payables en argent ou en biens, la Société attribue également des billets gratuits. La valeur attribuée à ces lots est égale au prix de vente et est incluse aux ventes à titre de revenus et aux lots attribués à titre de dépenses.

Ristournes promotionnelles

Ces sommes correspondent aux ristournes promotionnelles remises en argent aux joueurs des casinos.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu que Loto-Québec ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Stocks

Loteries vidéo

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de remplacement.

Restauration

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les méthodes d'établissement du coût sont les suivantes :

Aliments et boissons : coût moyen

Matériel de cuisine et d'hôtellerie : stock de base

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût et elles sont amorties, sauf les œuvres d'art, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et durées suivantes :

	Méthode	Durée
Immeubles	Linéaire intérêt composé à 5 %	2 % à 6 2/3 % 40 ans
Aménagement des stationnements	Linéaire intérêt composé à 5 %	6 2/3 % 40 ans
Aménagement des stationnements loués	Linéaire	2,86 % et 6 2/3 %
Aménagement intérieur	Linéaire intérêt composé à 5 %	10 % et 14,29 % 40 ans
Aménagement extérieur	Linéaire intérêt composé à 5 %	10 % et 14,29 % 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	10 % à 20 %
Mobilier de bureau	Linéaire	10 % et 20 %
Matériel roulant	Linéaire	2,5 % et 30 %
Équipement	Linéaire	10 % à 33 1/3 %

Brevets

Les brevets sont présentés au coût et ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Frais reportés

Les frais reportés représentant le coût du pont des Îles, propriété de la Ville de Montréal mais défrayé par une filiale de la Société, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuel de 10 p. cent.

Les frais de premier établissement liés à l'agrandissement du Casino du Lac-Leamy et du complexe de villégiature sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.



3. COÛT DES VENTES

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Loteries		
Lots attribués	926 308	952 674
Commissions aux détaillants	123 205	124 705
Impression des billets	35 031	35 048
	1 084 544	1 112 427
Casinos		
Ristournes promotionnelles	13 721	12 720
Loteries vidéo		
Commissions aux détaillants	281 136	315 915
Impression	770	757
	281 906	316 672
Bingos		
Lots attribués	17 962	18 600
Commissions aux exploitants	2 208	2 272
Impression des cartes	439	310
	20 609	21 182
Restauration		
	21 859	20 177
	1 422 639	1 483 178

4. INTÉRÊTS - NET

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Intérêts sur emprunts bancaires	8 313	8 567
Intérêts sur dépôts à terme	(1 289)	(1 418)
	7 024	7 149

5. PAIEMENTS SPÉCIAUX

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Compensation au gouvernement du Canada	13 690	13 484
Contribution nette dans la Société en commandite		
Manoir Richelieu	4 740	5 762
Quote-part des résultats de Technologies Nter, s.e.c.	(1 610)	(116)
Commissions spéciales aux OSBL	718	637
Compensations aux OSBL participants	7 895	8 173
Compensations aux OSBL non participants	888	931
	26 321	28 871



Compensation au gouvernement du Canada

À la suite d'une entente intervenue entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral concernant le retrait du gouvernement fédéral du domaine des loteries, les provinces remettent annuellement au gouvernement fédéral la somme de 24 M\$ en dollars de 1979, soit 56,6 M\$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 (2001 : 55,2 M\$).

La quote-part du gouvernement du Québec est payable par la Société selon la convention intervenue entre les provinces et les sociétés de loteries régionales.

Contribution nette dans la Société en commandite Manoir Richelieu

En vertu de l'entente de garantie et selon les modalités de distribution prévues à l'entente de partenariat, la contribution nette représente la portion minimum des liquidités générées par les opérations du Casino de Charlevoix à remettre aux partenaires, en tenant compte de la quote-part de la Société dans les résultats générés par le Manoir Richelieu.

Commissions spéciales aux organismes sans but lucratif (OSBL)

Pour donner suite à la décision de l'actionnaire, une commission égale à l'escompte aux détaillants est versée aux organismes sans but lucratif qui assurent la vente de billets de loterie par l'intermédiaire du système d'abonnement LOTOMATIQUE.

Compensations aux organismes sans but lucratif (OSBL)

Participants

La Société des bingos du Québec inc. accorde aux organismes de charité ou aux organismes religieux, titulaires d'une licence de bingo, un montant équivalent à 36,4 p. cent des ventes de billets du bingo moins la valeur des lots versés aux gagnants du jeu ou 50 p. cent du bénéfice net produit par le bingo, sans tenir compte des compensations aux OSBL non participants, selon le plus élevé des deux.

Non participants

La Société des bingos du Québec inc. accorde un montant équivalent à 5,45 p. cent des ventes de billets du produit LE GRAND TOUR moins la valeur des lots versés aux gagnants de ce jeu aux organismes de charité ou organismes religieux, titulaires de licences de bingo qui ne participent pas au bingo de la Société.

6. FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME ET À L'ACTION HUMANITAIRE INTERNATIONALE

En vertu de sa loi constitutive, la Société verse annuellement au Fonds, relativement à l'action communautaire autonome et à l'action humanitaire internationale, des sommes correspondant respectivement à 5 p. cent et à 1 p. cent du bénéfice net de l'exercice précédent relatif à l'exploitation des casinos d'État et à la gestion des commerces qui y contribuent.

7. CONTRIBUTIONS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Ministère des Finances ⁽¹⁾	23 691	19 769
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	5 000	5 000
Ministère de la Santé et des Services sociaux	48 000	3 000
Ministère de la Sécurité publique	2 000	-
Ministère des Affaires municipales	400	500
	79 091	28 269

(1) De ce montant, avec l'autorisation du gouvernement, la Société a versé une somme de 12,4 M \$ (2001 : 7,2 M \$) à la Société nationale du cheval de course (SONACC) pour lui permettre d'augmenter les bourses des programmes réguliers de courses et des événements spéciaux au cours de l'année financière 2001-2002.



8. DÉBITEURS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Grossistes	32 119	33 209
Détaillants	24 612	21 131
Divers	10 936	13 062
	67 667	67 402

9. STOCKS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Loteries vidéo		
Modules – appareils de loterie vidéo	1 080	3 530
Restauration		
Aliments et boissons	4 344	4 257
Matériel de cuisine et d'hôtellerie	3 350	1 159
	7 694	5 416
	8 774	8 946

10. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)

	2002			2001
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains	32 105	-	32 105	32 093
Immeubles	285 324	55 186	230 138	177 764
Aménagement des stationnements	97 515	37 241	60 274	53 064
Aménagement des stationnements loués	5 292	1 668	3 624	3 525
Aménagement intérieur	170 076	59 067	111 009	27 312
Aménagement extérieur	30 215	12 316	17 899	11 290
Améliorations locatives	31 755	14 638	17 117	19 108
Mobilier de bureau et matériel roulant	38 776	17 476	21 300	9 246
Équipement	415 577	292 210	123 367	115 486
Œuvres d'art	3 490	-	3 490	2 858
Construction en cours	2 072	-	2 072	87 736
	1 112 197	489 802	622 395	539 482



11. FRAIS REPORTÉS, AU COÛT AMORTI

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Frais de premier établissement	5 126	1 036
Pont des Îles	308	615
	5 434	1 651

12. EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires à demande sont autorisés par le gouvernement du Québec jusqu'à un montant de 400,0 M\$ et ils portent intérêt au taux du marché.

13. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Fournisseurs et frais courus	113 035	115 077
Dividendes	56 000	111 500
Société en commandite Manoir Richelieu	4 759	5 351
Technologies Nter, s.e.c.	6 777	1 902
Taxe de vente du Québec	2 939	3 785
Taxe sur les produits et services	2 284	3 296
	185 794	240 911

14. PROVISIONS RELATIVES AUX LOTS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Provision pour les lots non réclamés	7 202	6 533
Provision pour les écarts de structures de lots	30 359	27 224
	37 561	33 757

La provision pour les lots non réclamés est constituée des lots non réclamés de tous les produits de la Société excluant les jeux pan-canadiens. Cette somme sert aux versements de lots bonis et de lots aux détaillants.

La provision pour les écarts de structures de lots relative aux produits du secteur des bingos et à certains produits du secteur des loteries est constituée des écarts entre le montant théorique des lots à attribuer selon la structure de lots et le montant effectivement payable. Les sommes de cette provision servent principalement à combler les manques à gagner occasionnels entraînés par les structures de lots qui excèdent le montant prévu. De plus, cette provision peut, après approbation du conseil d'administration, être utilisée pour attribuer des lots bonis, acquitter toute réclamation éventuelle en rapport avec les jeux ou être incluse aux résultats.

15. ENGAGEMENTS

Baux

En vertu d'un bail échéant en 2003, la Société doit verser un montant total minimum de 10,6 M\$ pour la location des espaces occupés par son siège social dans un immeuble qu'elle détient, en propriété indivise, à part égale avec SITQ National inc., représentant au consolidé un engagement de 5,3 M\$. De plus, la Société est liée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en 2035 pour la location de locaux administratifs. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement de 2 à 5 ans.



Les paiements minimums futurs, en milliers de dollars, s'établissent comme suit :

2003	14 260
2004	9 853
2005	6 801
2006	4 421
2007	3 804
2008 et subséquemment	18 586
	57 725

Loteries vidéo

En décembre 1997, le gouvernement du Québec a autorisé une filiale de Loto-Québec à acquérir un système central comportant des contrôleurs de sites pour un montant n'excédant pas 20,0 M\$, dont 6,0 M\$ (2001 : 6,0 M\$) étaient comptabilisés au 31 mars 2002. À cette date, les engagements relatifs à ce projet totalisaient 13,3 M\$ (2001 : 13,3 M\$).

En août 1999, le gouvernement du Québec a également autorisé cette même filiale à acquérir des lecteurs de codes à barres pour l'exploitation de systèmes de loterie vidéo pour un montant n'excédant pas 7,0 M\$, dont 0,1 M\$ (2001 : 0,1 M\$) était comptabilisé au 31 mars 2002. À cette date, les engagements contractuels relatifs à ce projet totalisaient 2,6 M\$ (2001 : 2,6 M\$).

De plus, le gouvernement du Québec a autorisé cette compagnie à acquérir des appareils de loterie vidéo pour un montant n'excédant pas 201,0 M\$ dont 24,8 M\$ étaient comptabilisés au 31 mars 2002. À cette date, les engagements contractuels relatifs à ce projet totalisaient 163,6 M\$.

Aménagement d'un golf au Lac-Leamy

Le budget d'aménagement du golf s'élève à 17,3 M\$. Au 31 mars 2002, 3,5 M\$ (2001 : 3,3 M\$) étaient comptabilisés et les engagements à cette date s'élevaient à 0,4 M\$ (2001 : 0,4 M\$).

Stationnement étagé au Lac-Leamy

Le budget de construction du stationnement étagé s'élève à 29,5 M\$. Au 31 mars 2002, 2,0 M\$ étaient comptabilisés et les engagements à cette date s'élevaient à 15,3 M\$.

Contributions au gouvernement du Québec

Ministère des Finances

Avec l'autorisation du gouvernement du Québec, la Société s'est engagée à verser, dans un compte à fin déterminée, auprès du ministère des Finances, des sommes pour financer certains projets et activités du plan de relance de l'industrie des courses de chevaux. Cette contribution temporaire équivaut à la commission annuelle perçue par les hippodromes du Québec à l'égard des appareils de loterie vidéo. La Société n'est pas en mesure d'évaluer le montant total de cet engagement.

De plus, avec l'autorisation du gouvernement, la Société s'est engagée à verser, au cours de l'année financière 2002-2003, une somme de 7,4 M\$ (2002 : 12,4 M\$) à la Société nationale du cheval de course (SONACC) pour lui permettre d'augmenter les bourses des programmes réguliers de courses et des événements spéciaux.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

À la suite de l'abrogation des casinos forains, le gouvernement a autorisé la Société à s'engager auprès du MAPAQ à verser, dans un compte à fin déterminée, une somme de 5,0 M\$ par année pendant cinq ans à compter de l'année civile 1998. À son expiration, l'entente sera renouvelable d'un commun accord entre les parties.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Avec l'autorisation du gouvernement du Québec, la Société s'est engagée à verser, dans un compte à fin déterminée, auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux une somme annuelle de 17,0 M\$ pour financer des activités de prévention, des services de traitement, des programmes de recherche et des campagnes de sensibilisation pour aider les joueurs pathologiques.



De plus, la Société s'est également engagée à verser, dans un compte à fin déterminée, auprès de ce même ministère, une somme annuelle de 30,0 M\$ pour financer des services d'aide et de soutien aux personnes âgées en perte d'autonomie qui demeurent à domicile ou qui vivent dans les centres d'hébergement.

La Société n'est pas en mesure d'évaluer le montant total de ces engagements.

Ministère de la Sécurité publique

Avec l'autorisation du gouvernement du Québec, la Société s'est engagée à verser, dans un compte à fin déterminée, auprès du ministère de la Sécurité publique une somme annuelle de 3,0 M\$ pour financer des activités et des mesures intensives de contrôle qui seront mises en place par la Régie des alcools, des courses et des jeux afin, notamment, d'assurer la gestion des activités de contrôle liées à l'accès des appareils de loterie vidéo. La Société n'est pas en mesure d'évaluer le montant total de cet engagement.

Ministère des Affaires municipales

À la suite de l'abrogation des casinos temporaires, le gouvernement a autorisé la Société à s'engager auprès du ministère des Affaires municipales à verser, dans un compte à fin déterminée, des sommes totalisant 2,6 M\$ réparties sur cinq ans pour financer certains organismes, projets et activités du secteur du loisir et du sport. Le dernier versement au montant de 0,3 M\$ sera versé au cours du prochain exercice.

16. FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Espèces et quasi-espèces		
Fonds en caisse – casinos	42 328	33 247
Encaisse	37 485	27 867
	79 813	61 114
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation		
Débiteurs	(265)	(13 934)
Stocks	172	(1 021)
Frais payés d'avance	(3 481)	487
Lots aux gagnants	2 793	6 451
Créditeurs et frais courus	1 956	2 259
Provisions relatives aux lots	3 804	(5 481)
Revenus reportés	588	(1 650)
	5 567	(12 889)
Informations supplémentaires		
Intérêts payés	5 915	8 282
Frais payés d'avance transférés aux immobilisations	140	1 438

17. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de la société mère, de La Société des loteries vidéo du Québec inc., de La Société des bingos du Québec inc. et de Ingenio, filiale de Loto-Québec inc. participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations imputées aux résultats consolidés de l'exercice pour ces régimes interentreprises s'élèvent à 1,4 M\$ (2001 : 1,4 M\$). Les obligations de l'employeur envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

La Société des casinos du Québec inc. et Resto-Casino inc. offrent à leurs employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Elles versent un montant égal à la cotisation de l'employé jusqu'à concurrence de 7 p. cent du traitement annuel de base. La cotisation de l'employeur est acquise à l'employé lors de son versement. Les cotisations imputées aux résultats consolidés de l'exercice pour ce régime s'élèvent à 7,9 M\$ (2001 : 6,3 M\$).



18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Société a bénéficié des services de consultation et de gestion de la part d'une société en commandite, lesquels s'élèvent à 32,6 M\$ (2001 : 10,4 M\$).

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2001 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2002.



20. INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers de dollars)

Secteurs d'activité	2002							Chiffres consolidés
	Loteries	Casinos Restauration Hébergement	Loteries vidéo	Bingos	Multimédia	Corporatif	Élimination transactions intersociétés	
Revenus								
Jeux	1 793 297	727 037	1 067 506	39 647	917	-	(551)	3 627 853
Restauration	-	68 877	-	-	-	-	(38 195)	30 682
Hébergement	-	3 251	-	-	-	-	-	3 251
	1 793 297	799 165	1 067 506	39 647	917	-	(38 746)	3 661 786
Coût des ventes								
Jeux	1 085 095	13 721	281 906	20 609	-	-	(551)	1 400 780
Restauration	-	21 859	-	-	-	-	-	21 859
	1 085 095	35 580	281 906	20 609	-	-	(551)	1 422 639
Bénéfice brut	708 202	763 585	785 600	19 038	917	-	(38 195)	2 239 147
Frais d'exploitation								
Dépenses d'opération ⁽¹⁾	124 228	391 827	39 790	5 205	7 061	40 278	(38 195)	570 194
Amortissement des immobilisations	18 123	43 759	6 213	216	166	7 568	-	76 045
Amortissement des brevets	-	-	-	-	308	-	-	308
Amortissement des frais reportés	-	1 333	-	-	-	-	-	1 333
Intérêts – net	-	(887)	(64)	(11)	(12)	7 998	-	7 024
	142 351	436 032	45 939	5 410	7 523	55 844	(38 195)	654 904
Bénéfice (perte) avant éléments suivants	565 851	327 553	739 661	13 628	(6 606)	(55 844)	-	1 584 243
Paiements spéciaux ⁽¹⁾	14 408	4 740	-	8 783	-	(1 610)	-	26 321
Taxe sur les produits et services ⁽¹⁾	17 589	9 298	22 341	432	-	1 256	-	50 916
Taxe de vente du Québec ⁽¹⁾	20 321	10 658	25 613	495	-	1 440	-	58 527
	52 318	24 696	47 954	9 710	-	1 086	-	135 764
Bénéfice net (perte nette)	513 533	302 857	691 707	3 918	(6 606)	(56 930)	-	1 448 479

(1) Des coûts indirects ont été assumés par le secteur corporatif et sont imputés à d'autres secteurs d'activité en fonction de leur utilisation. Un montant de 17,7 M\$ a été imputé aux résultats du secteur des loteries, un montant de 43,4 M\$ au secteur des casinos, un montant de 49,7 M\$ à celui des loteries vidéo et un montant de 2,1 M\$ à celui des bingos.

(en milliers de dollars)

Secteurs d'activité	2001							Chiffres consolidés
	Loteries	Casinos Restauration Hébergement	Loteries vidéo	Bingos	Multimédia	Corporatif	Élimination transactions intersociétés	
Revenus								
Jeux	1 825 528	696 471	1 053 047	41 044	540	-	(300)	3 616 330
Restauration	-	66 355	-	-	-	-	(39 473)	26 882
Hébergement	-	-	-	-	-	-	-	-
	1 825 528	762 826	1 053 047	41 044	540	-	(39 773)	3 643 212
Coût des ventes								
Jeux	1 112 727	12 720	316 672	21 182	-	-	(300)	1 463 001
Restauration	-	20 177	-	-	-	-	-	20 177
	1 112 727	32 897	316 672	21 182	-	-	(300)	1 483 178
Bénéfice brut	712 801	729 929	736 375	19 862	540	-	(39 473)	2 160 034
Frais d'exploitation								
Dépenses d'opération ⁽¹⁾	122 689	358 261	35 644	5 211	6 680	38 730	(39 473)	527 742
Amortissement des immobilisations	17 695	44 439	8 715	698	120	6 054	-	77 721
Amortissement des brevets	-	-	-	-	309	-	-	309
Amortissement des frais reportés	-	308	-	-	-	-	-	308
Intérêts – net	-	(948)	(110)	(15)	(14)	8 236	-	7 149
	140 384	402 060	44 249	5 894	7 095	53 020	(39 473)	613 229
Bénéfice (perte) avant éléments suivants	572 417	327 869	692 126	13 968	(6 555)	(53 020)	-	1 546 805
Paiements spéciaux ⁽¹⁾	14 121	5 762	-	9 104	-	(116)	-	28 871
Taxe sur les produits et services ⁽¹⁾	18 233	9 011	24 693	444	-	755	-	53 136
Taxe de vente du Québec ⁽¹⁾	21 027	10 330	28 308	509	-	866	-	61 040
	53 381	25 103	53 001	10 057	-	1 505	-	143 047
Bénéfice net (perte nette)	519 036	302 766	639 125	3 911	(6 555)	(54 525)	-	1 403 758

(1) Des coûts indirects ont été assumés par le secteur corporatif et sont imputés à d'autres secteurs d'activité en fonction de leur utilisation. Un montant de 13,3 M\$ a été imputé aux résultats du secteur des loteries, un montant de 45,4 M\$ au secteur des casinos, un montant de 55,0 M\$ à celui des loteries vidéo et un montant de 1,8 M\$ à celui des bingos.



RÉSULTATS COMPARATIFS

au 31 mars
(en milliers de dollars)

	2002	2001	2000	1999	1998
RÉSULTATS CONSOLIDÉS					
Revenus	3 661 786	3 643 212	3 444 225	3 130 279	2 837 442
Coût des ventes					
Loteries					
Lots attribués	926 308	952 674	913 752	859 155	805 233
Commissions aux détaillants	123 205	124 705	121 286	114 015	107 677
Impression des billets	35 031	35 048	30 115	25 217	23 197
Sous-total loteries	1 084 544	1 112 427	1 065 153	998 387	936 107
Casinos	13 721	12 720	1 177		
Restauration	21 859	20 177	20 303	16 944	14 812
Loteries vidéo					
Commissions aux détaillants	281 136	315 915	278 522	230 388	175 627
Impression	770	757	703	646	511
Sous-total loteries vidéo	281 906	316 672	279 225	231 034	176 138
Bingos					
Lots attribués	17 962	18 600	18 265	18 572	6 556
Commissions aux exploitants	2 208	2 272	2 220	2 256	795
Impression des cartes	439	310	402	444	102
Sous-total bingos	20 609	21 182	20 887	21 272	7 453
Total	1 422 639	1 483 178	1 386 745	1 267 637	1 134 510
Bénéfice brut	2 239 147	2 160 034	2 057 480	1 862 642	1 702 932
Frais d'exploitation					
Loteries	124 228	122 689	162 957	137 742	128 664
Casinos / restauration / hébergement	353 632	318 788	317 694	283 841	269 994
Loteries vidéo	39 790	35 644	36 776	30 242	38 244
Bingos	5 205	5 211	5 299	4 934	2 600
Multimédia	7 061	6 680	4 488		
Corporatif*	40 278	38 730			
Amortissement des immobilisations	76 045	77 721	68 044	74 451	72 375
Amortissement des brevets	308	309			
Amortissement des frais reportés	1 333	308	308	4 386	4 588
Intérêts - net	7 024	7 149	5 863	4 796	6 616
	654 904	613 229	601 429	540 392	523 081
Bénéfice avant les éléments suivants	1 584 243	1 546 805	1 456 051	1 322 250	1 179 851
Paiements spéciaux	26 321	28 871	25 792	25 296	16 789
Taxe sur les produits et services	50 916	53 136	48 638	44 139	35 753
Taxe de vente du Québec	58 527	61 040	55 830	50 812	36 899
	135 764	143 047	130 260	120 247	89 441
Bénéfice net	1 448 479	1 403 758	1 325 791	1 202 003	1 090 410

* Avant 2000-2001, le secteur corporatif était regroupé avec le secteur loteries.

Conseil d'administration



De gauche à droite : M. Roger Blais, M^{me} Lynne Roiter, M. Robert Crevier, M. Yvon Martin, M^{me} Christiane Bois, M. Joseph Benarrosh, M. Gaétan Frigon

Gaétan Frigon

Montréal
Président du conseil d'administration
Président et chef de la direction
Loto-Québec

Lynne Roiter, LL.L.

Westmount
Secrétaire générale et
Vice-présidente,
Direction juridique

Roger Blais, Ing.

Gatineau
Ingénieur
Génie physique

Yvon Martin

Montréal
Président
Les Placements Solicom inc.

Robert Crevier, ca

Montréal
Conseil en gestion

Joseph Benarrosh

Montréal
Président
JJDS Capital inc.

Christiane Bois

Québec
Directrice générale
Société historique de Québec

Conseil de direction



De gauche à droite :
M. Gille Dufour, M. Gaétan Frigon, M. Jean Royer, M^{me} Lynne Roiter, M. Marcel Croux

Gaétan Frigon

Président et chef de la direction

Lynne Roiter

Secrétaire générale et Vice-présidente,
Direction juridique

Marcel Croux

Premier vice-président,
Direction corporative

Jean Royer

Premier vice-président,
Direction commerciale

Gille Dufour

Premier vice-président,
Direction financière

À la suite de l'entrée en vigueur du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, les membres du conseil d'administration de la Société se sont dotés d'un code d'éthique et de déontologie.

Les valeurs retrouvées dans le *Code d'éthique et de déontologie* de la Société, notamment l'intégrité, la loyauté et la transparence, sont des valeurs que Loto-Québec privilégie et auxquelles tous les hauts dirigeants de Loto-Québec et de ses filiales doivent se conformer. Au cours du dernier exercice, les principes de ce Code ont été respectés par tous ceux qui y sont soumis.

1 DÉFINITIONS

1. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes ci-après désignent :
 - a) administrateur : un membre du conseil d'administration de Loto-Québec ou d'une de ses filiales, qu'il exerce ou non une fonction à plein temps au sein de Loto-Québec ou d'une de ses filiales;
 - b) conseil : le conseil d'administration de Loto-Québec ou d'une de ses filiales;
 - c) dirigeant : cadre contractuel dont les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du conseil;
 - d) entreprise : toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel ou financier et tout regroupement visant à promouvoir certaines valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence sur les autorités publiques; toutefois, ceci ne comprend pas la Société ni une association ou un regroupement sans but lucratif qui ne présente aucun lien financier avec la Société ni d'incompatibilité avec les objets de la Société;
 - e) filiale : une filiale à part entière de Loto-Québec;
 - f) Loi : la Loi sur la Société des loteries du Québec, (L.R.Q.c. S-13.1), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion;
 - g) président du conseil d'administration : le président et chef de la direction de Loto-Québec;
 - h) Société : Loto-Québec.

2 PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

- 2.1 Le présent code s'applique aux administrateurs et dirigeants de la Société et de ses filiales qui sont tenus d'en respecter les dispositions.
- 2.2 L'administrateur ou le dirigeant est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société dans le meilleur intérêt du Québec. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité, de manière à favoriser l'accomplissement efficient et équitable des objectifs assignés à la Société par la Loi et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.
- 2.3 L'administrateur ou le dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et les objectifs qui suivent :
 - La performance : en offrant les meilleurs produits de divertissement;
 - Le rôle social : en multipliant les façons de partager avec les différents milieux et régions le fruit de ses opérations et en multipliant ses actions dans le domaine de la prévention du jeu pathologique;
 - L'intégrité et la crédibilité : en faisant preuve d'une vigilance indéfectible pour assurer l'intégrité, la transparence et la crédibilité des activités de la Société;
 - L'expansion : en développant de nouveaux marchés par le biais d'alliances et de partenariats qui permettront de bonifier

sensiblement l'offre des jeux traditionnels de loterie, des casinos et de loteries vidéo;

- La compétence et le savoir-faire : en favorisant le développement des compétences indispensables à la Société et en implantant des programmes qui assurent le respect des ressources humaines;
 - La performance : en offrant les meilleurs produits de divertissement et les meilleurs services qui soient dans les secteurs loteries, casino, loteries vidéo, bingos et en augmentant les fonds publics qui lui sont confiés.
- 2.4 L'administrateur ou le dirigeant qui, à la demande de la Société ou d'une de ses filiales, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.
 - 2.5 L'administrateur ou le dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société, à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.
 - 2.6 L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les règles d'éthique et de déontologie prévues au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Le dirigeant est également tenu de respecter ces règles dans la mesure où elles lui sont applicables.

3 DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS EU ÉGARD AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

- 3.1 PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS
 - 3.1.1 L'administrateur ou le dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.
 - 3.1.2 Pour être visé par le présent code, l'intérêt détenu par un administrateur ou un dirigeant dans une autre entreprise doit être tel qu'il est susceptible de s'opposer à l'exercice de ses fonctions au sein de la Société ou d'une de ses filiales. L'administrateur ou le dirigeant qui détient un intérêt dans une entreprise est notamment en « conflit d'intérêts » dans les cas suivants :
 - Si Loto-Québec ou une de ses filiales a ou est susceptible d'avoir une relation d'affaires importante avec l'entreprise, l'importance de cette relation peut être tant pour Loto-Québec que pour l'entreprise;
 - Si l'entreprise est cotée à la bourse et sa relation d'affaires avec Loto-Québec ou une de ses filiales est susceptible d'avoir un effet sur les actions en bourse;
 - Si l'intérêt de l'administrateur ou du dirigeant dans l'entreprise en relations d'affaires avec Loto-Québec ou une de ses filiales est tel qu'il peut influencer les affaires de l'entreprise;
 - Si l'entreprise a conclu un contrat avec Loto-Québec ou une de ses filiales et ce contrat est tel qu'il a un impact sur l'actif de l'entreprise;
 - Si l'entreprise est l'adjudicataire d'un contrat pour lequel l'administrateur ou le dirigeant a été impliqué dans le choix du fournisseur.

- 3.1.3 Est également considéré en conflit d'intérêts l'administrateur qui est partie à un contrat conclu avec Loto-Québec ou une de ses filiales ou le dirigeant qui est partie à un contrat conclu avec Loto-Québec ou une de ses filiales autre que son contrat d'engagement.
- 3.2 DÉNONCIATION ET ABSTENTION
- 3.2.1 L'administrateur ou le dirigeant qui :
- a) a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui le met en conflit d'intérêts aux termes de l'article 3.1.2 du présent code;
- ou
- b) est partie à un contrat avec la Société ou une filiale aux termes de l'article 3.1.3;
- doit dénoncer par écrit au président du conseil d'administration la nature et l'étendue de son intérêt. L'administrateur doit également s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question reliée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question.
- 3.2.2 L'administrateur ou le dirigeant doit effectuer la dénonciation requise à l'article 3.2.1 dès qu'il a connaissance qu'il est en conflit d'intérêts aux termes des articles 3.1.2 et 3.1.3. Dans le cas de l'administrateur, cette dénonciation d'intérêts doit être consignée au procès-verbal des délibérations du conseil d'administration où siège l'administrateur.
- 3.2.3 L'administrateur ou le dirigeant doit dénoncer par écrit au président du conseil d'administration les droits qu'il peut faire valoir contre la Société ou l'une de ses filiales en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.
- 3.2.4 L'administrateur ou le dirigeant doit également remettre au président du conseil d'administration, avant le 1^{er} juin de chaque année où il demeure en fonction, une déclaration sous la forme prévue.
- 3.2.5 Le président du conseil remet les déclarations visées par les articles au secrétaire de la Société qui les tient à la disposition des membres du conseil et des dirigeants. Les déclarations sont traitées de façon confidentielle.
- 3.3 DISPENSE
- 3.3.1 Le présent code ne s'applique pas :
- a) à la détention de valeurs mobilières lorsque l'importance de cette détention ne permet vraisemblablement pas de placer l'administrateur ou le dirigeant en situation de conflit d'intérêts;
- b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'administrateur ou le dirigeant ne participe ni directement ni indirectement;
- c) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans aucun droit de regard, dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
- d) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale;
- e) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'administrateur ou le dirigeant;
- f) à un contrat d'assurance-responsabilité des administrateurs;
- g) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

4 ENTRÉE EN VIGUEUR

- 4.1 Le présent code entre en vigueur le 1^{er} septembre 1999.

Politique linguistique

Conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration*, la Société a adopté, le 24 novembre 2000, une politique linguistique qui tient compte de sa vocation commerciale et traite de l'usage et de la qualité du français dans chacun de ses secteurs d'activité. Au cours du dernier exercice, Loto-Québec a veillé de façon continue à son application au sein de la Société et de ses filiales.

Politiques d'octroi des contrats

Les politiques et procédés d'approvisionnement témoignent de la transparence et de l'intégrité qui président lors des achats et du choix des fournisseurs. La structure corporative en place, tout en apportant un soutien aux filiales, assure le respect rigoureux des politiques et processus dans tous les secteurs d'activité. Au cours du dernier exercice, la diversification des achats requis pour le site hôtelier du Hilton Lac-Leamy a notamment obligé la Société à optimiser les politiques et processus de gestion relatifs aux activités d'approvisionnement.

SIÈGE SOCIAL

500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8000
Télécopieur : (514) 873-8999
Site Internet :
www.loto-quebec.com

BUREAU DE LOTO-QUÉBEC À QUÉBEC

955, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 4Y2
Téléphone : (418) 686-7575
Télécopieur : (418) 643-2690

LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.

500, rue Sherbrooke Ouest
15^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8080
Télécopieur : (514) 864-1886
Site Internet :
www.casinos-quebec.com

LA SOCIÉTÉ DES LOTERIES VIDÉO DU QUÉBEC INC.

500, rue Sherbrooke Ouest
16^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8090
Télécopieur : (514) 864-3283
Site Internet :
www.loterie-video.qc.ca

LA SOCIÉTÉ DES BINGOS DU QUÉBEC INC.

500, rue Sherbrooke Ouest
12^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-7777
Télécopieur : (514) 864-7332
Site Internet :
www.bingo-quebec.com

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires
ou la version anglaise du rapport annuel, il suffit
de s'adresser à :

LOTO-QUÉBEC

Communications et affaires publiques
500, rue Sherbrooke Ouest, 14^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8000

Vous pouvez consulter le rapport annuel à
l'adresse www.loto-quebec.com

Le rapport annuel de Loto-Québec est produit
par la Vice-présidence corporative aux
communications et aux affaires publiques.

INGENIO, FILIALE DE LOTO-QUÉBEC INC.

500, rue Sherbrooke Ouest
20^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-0210
Télécopieur : (514) 282-2028
Site Internet :
www.ingenio-quebec.com

CENTRES RÉGIONAUX

MONTRÉAL ET NORD-OUEST DU QUÉBEC

Pierre Valcourt
Directeur des ventes
1945, rue Maurice-Gauvin
Laval (Québec) H7S 2M5
Téléphone : (450) 682-2525
1 800 361-9026
Télécopieur : (450) 687-4818

MONTRÉAL ET SUD-EST DU QUÉBEC

Ginette Morin
Directrice des ventes
325, rue Bridge
Montréal (Québec) H3K 2C7
Téléphone : (514) 409-3190
1 800 361-1244
Télécopieur : (514) 931-0655

QUÉBEC ET EST DU QUÉBEC

Jean-Pierre Des Chênes
Directeur des ventes
955, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 4Y2
Téléphone : (418) 686-7575
1 800 463-4560
Télécopieur : (418) 643-2690

Gestion de la publication

Direction des communications institutionnelles

Conception graphique

Vasco design international

Photographies / œuvres d'art

Yves Beaulieu
Pierre Villeneuve
Jo Ann Lanneville (œuvre de la page 14)

Impression

Quebecor World

Dépôt légal

ISSN 0709-5724
ISBN 2-550-39384-8



MC

La fondation Mise sur toi, une initiative de Loto-Québec